

**Zeitschrift:** Archéologie vaudoise : chroniques  
**Herausgeber:** Archéologie cantonale du Vaud  
**Band:** - (2014)  
  
**Rubrik:** Notices

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

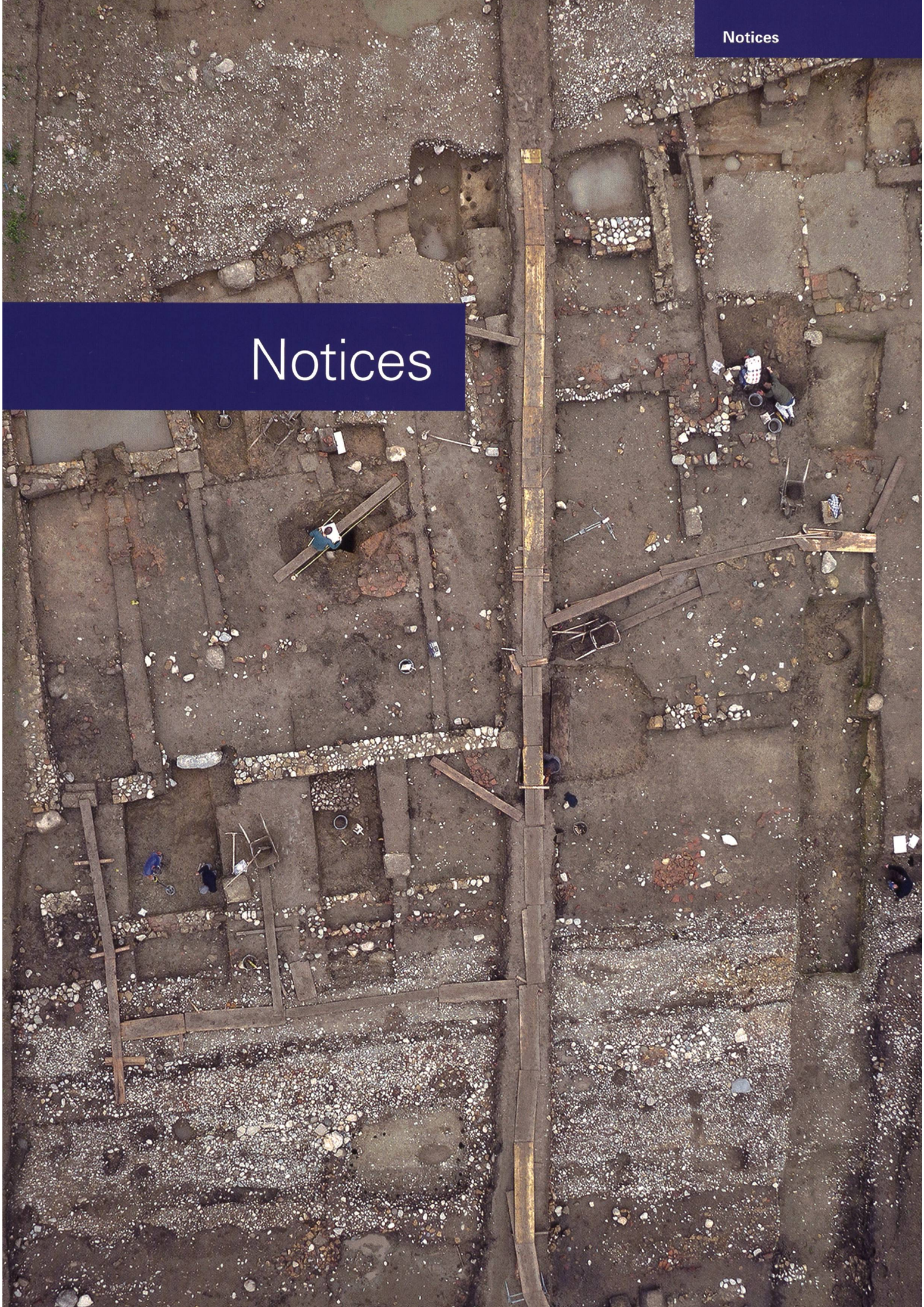
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Notices



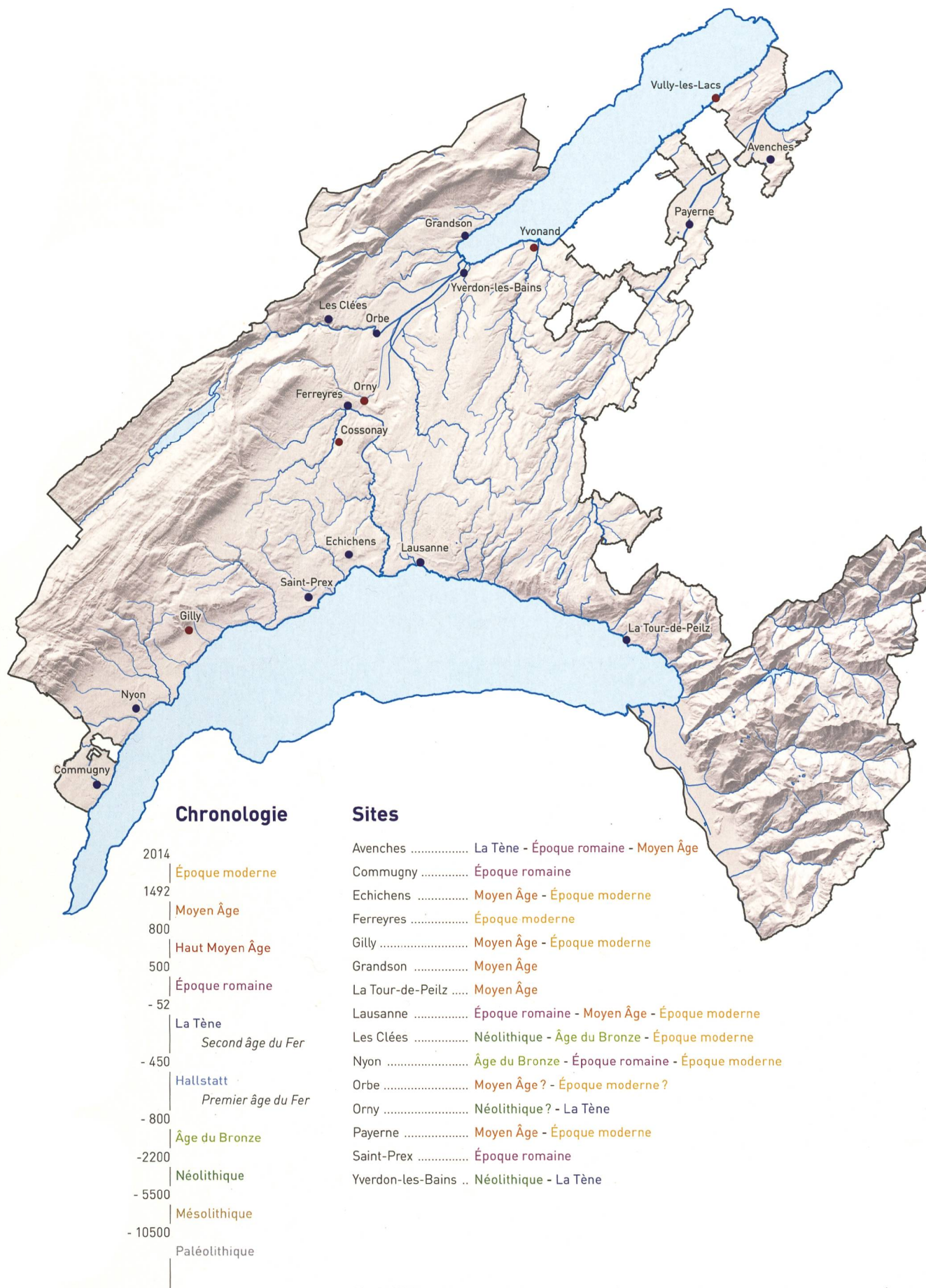


Fig. 1 AVENCHES – Route du Faubourg. Vue zénithale du chantier, avec au sud de la parcelle (bas de l'image), la principale chaussée romaine (photo Site et Musée romains d'Avenches).

## AVENCHES

Route du Faubourg

District Broye-Vully

CN 1185 – 569 760 / 192 045

La Tène - Époque romaine - Moyen Âge  
Voirie, habitat, artisanats

Les fouilles réalisées d'avril à octobre 2014 dans le cadre d'un projet immobilier menaçant une parcelle de près de 1000 m<sup>2</sup> au sud de la colline d'Avenches ont permis d'explorer pour la première fois en extension un secteur excentré d'*Aventicum*. Situés à quelque 150 m de la porte de l'Ouest, les vestiges mis au jour s'échelonnent entre la Tène finale et le Moyen Âge.

Une occupation du secteur antérieure à la fondation de la ville romaine a été mise en évidence en limite sud de la parcelle sur une surface d'environ 350 m<sup>2</sup>. Daté de la

seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, le site comprend un ensemble exceptionnel de fosses de grandes dimensions (diamètre de 1 à 2,50 m, profondeur jusqu'à 2 m), en lien avec des trous de poteaux parfois massifs et quelques foyers d'argile (fig. 2). D'étroits fossés longitudinaux partiellement doublés d'une palissade, matérialisée par des trous de piquet, marquaient la limite entre ces vestiges et, immédiatement au nord, une aire empierrée large de 8 mètres. Celle-ci est provisoirement interprétée comme une voie préromaine contournant la colline et dont le tracé aurait été repris par la voirie antique qui s'y est superposée. D'une qualité exceptionnelle, le matériel céramique issu de cette fouille montre d'ores et déjà que d'intenses échanges commerciaux avaient alors cours entre les Helvètes et le monde méditerranéen. L'étude des nombreux ossements ani-

maux récoltés sera déterminante dans la caractérisation de cette occupation.

Pour la période romaine, les observations ont tout d'abord porté sur la voie qui contournait la colline pour s'intégrer ensuite au réseau orthogonal de rues de la ville dont elle constituait l'une des deux artères majeures (*decumanus maximus*). Bordée de part et d'autre de fossés assurant l'évacuation des eaux de pluie, cette chaussée composée de strates compactes de galets et de graviers atteignait ici près de 8 m de largeur. Une autre rue, large de 4 m, traversait la partie nord de la parcelle fouillée. Elle devait donner accès aux constructions situées à 200 m de là en contrebas de l'amphithéâtre.

Le plan des vestiges découverts entre ces deux chaussées suggère une partition de la surface fouillée en deux parcelles (fig. 1). Toutes deux étaient occupées au nord par des locaux d'une dizaine de m<sup>2</sup>



Fig.2 AVENCHES – Route du Faubourg. Vue d'ensemble des structures en fosse d'époque laténienne (photo Site et Musée romains d'Avenches, H. Amoroso, A. Schenk).



Fig. 3 AVENCHES – Route du Faubourg. L'une des cabanes excavées d'époque médiévale mise en évidence au niveau de la voirie romaine (photo Site et Musée romains d'Avenches, H. Amoroso, A. Schenk).

chacun dont l'un était chauffé par hypocauste. A usage sans doute utilitaire, ces pièces s'ouvraient sur une cour où les témoins de diverses activités domestiques et artisanales (métallurgie du fer) ont été observés sous la forme de grands foyers, d'un four culinaire, d'un puits et de nombreuses fosses-dépotoir. L'étude du riche mobilier archéologique associé à ces structures devrait préciser la nature de cette occupation, de même que sa chronologie qui semble couvrir toute la période romaine.

Pour l'époque médiévale, des vestiges tout à fait inédits à Avenches sont apparus sous la forme de deux cabanes excavées de forme quadrangulaire (env. 3,20 x 2,80 m) implantées l'une dans les niveaux supérieurs de la principale chaussée romaine (fig. 3), l'autre sur le portique de rue voisin. Rarement observées sur le territoire suisse, ces constructions en bois dont le site de Reinach (BL) présente un proche exemple datant du 12<sup>e</sup> siècle, pouvaient servir d'atelier ou de lieu de stockage de denrées. Ni la data-

tion ni la fonction exacte des installations d'Avenches ne sont encore précisément connues.

Pierre Blanc

Investigations et documentation : SMRA.

Les résultats des interventions menées en 2014 sur le site romain d'Avenches sont présentés de manière détaillée dans la « Chronique des fouilles archéologiques », *Bulletin de l'Association Pro Aven-tico* 56, 2014/2015, à paraître en 2016.

## COMMUGNY

Devant chez Dussois (parcelle 440)

District de Nyon

CN 1281 – 503 164 / 130 650

Époque romaine

Villa (cour, portique)

Cette opération est liée à deux projets d'aménagements distincts mis à l'enquête par la Municipalité de Commugny. Motivée par la présence avérée des vestiges d'une riche villa gallo-romaine et la proximité du temple St-Christophe, la campagne de sondages effectuée au préalable a mis en évidence plusieurs agencements et structures en lien avec l'établissement romain. La configuration et la taille relativement restreinte des excavations ont toutefois limité la compréhension de certaines découvertes.

La première zone investiguée, au nord du cimetière actuel, se situe vraisemblablement dans l'aire de la *pars rustica*. Les trois sondages ont livré quelques aménagements épars, protégés par un épais remblai moderne. Au pied du mur de fermeture nord de la *pars urbana* est aménagé un niveau de circulation formé de petits galets posés à plat, pris dans un limon induré, qui semble appartenir à une cour. Les fondations d'un mur ont été observées sur une longueur de moins d'un mètre ainsi qu'un « fossé » étroit, interprété comme une tranchée de récupération de mur ou un drain romain. Le mobilier archéologique associé est extrêmement rare et non datant.

Dans la seconde parcelle, à l'ouest du cimetière et en contrebas de ce dernier, était envisagée la création d'un parking.

La réalisation de onze sondages a mis au jour plusieurs murs et structures, appartenant aux locaux et agencements de l'aile septentrionale du portique. La présence d'enduits muraux sur les parements montre qu'une partie des élévations est conservée, laissant augurer la préservation des sols. L'exploration s'est généralement arrêtée au sommet des couches de démolition afin de ne pas mettre en péril ces vestiges qui pourraient être mieux exploités lors d'une intervention extensive. Le mobilier prélevé est relativement rare et comprend notamment quelques fragments d'enduits muraux peints, des morceaux de mosaïque, des tessons de céramique et une base de colonne en molasse. Cette opération a également laissé entrevoir quelques agencements – principalement des fosses et des empièvements – dont les fonctions n'ont pu être déterminées.

Sophie Thorimbert

Investigations et documentation: Archeodunum.  
Rapport: Sophie Thorimbert, *Commugny. Devant chez Dussois. Int. 11102 / Aff. 373. Rapport de sondages du 12 au 21 mai 2014*, Archeodunum SA, Gollion, 25 août 2014.

## ECHICHENS

Château

District de Morges

CN 1242 – 528 003 / 153 223

Moyen Âge - Époque moderne

Maison forte – Château – Habitat

Le château d'Echichens a fait l'objet d'investigations archéologiques dans le cadre de travaux de rénovation. Si l'aspect actuel de l'édifice remonte principalement au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le site est occupé de longue date. En effet, une maison forte y est mentionnée dans les sources documentaires avant 1238; le plan de 1777 indique en outre la présence d'anciens fossés à l'est, au nord et à l'ouest du bâtiment.

Le château n'étant pas excavé, une fouille de 80 cm de profondeur a été prévue pour assainir l'édifice. Des sondages ont préalablement été réalisés à l'extérieur et à

l'intérieur du bâtiment. Quant à l'édifice lui-même, l'investigation archéologique s'est concentrée sur les façades et la charpente, l'intérieur n'ayant fait l'objet que d'observations ponctuelles, en fonction des travaux entrepris.

Le bâtiment actuel a été «reconstruit» entre 1851 et 1855, comme l'attestent les documents d'archives. L'analyse des parois dégagées a montré que ces travaux concernent la façade ouest et les annexes de la façade est dans leur intégralité, la façade sud en grande partie et la façade nord dans une moindre mesure. L'intervention s'est accompagnée d'une surélévation du bâtiment. Le tout a été réalisé

en maintenant partiellement la charpente préexistante, sur laquelle s'appuie le système actuel.

Les éléments de la charpente antérieure au milieu du 19<sup>e</sup> siècle permettent de restituer un édifice constitué de quatre ailes entourant une cour centrale et dominé par une tour au sud-est (fig. 4). L'analyse dendrochronologique a daté cet état du dernier quart du 17<sup>e</sup> siècle: 1683-86 pour la tour et 1688-91 pour les corps de bâtiments entourant la cour centrale (LRD14/R7048).

Si l'édifice avec cour centrale remonte vraisemblablement à cette époque, il englobe des portions de construction an-

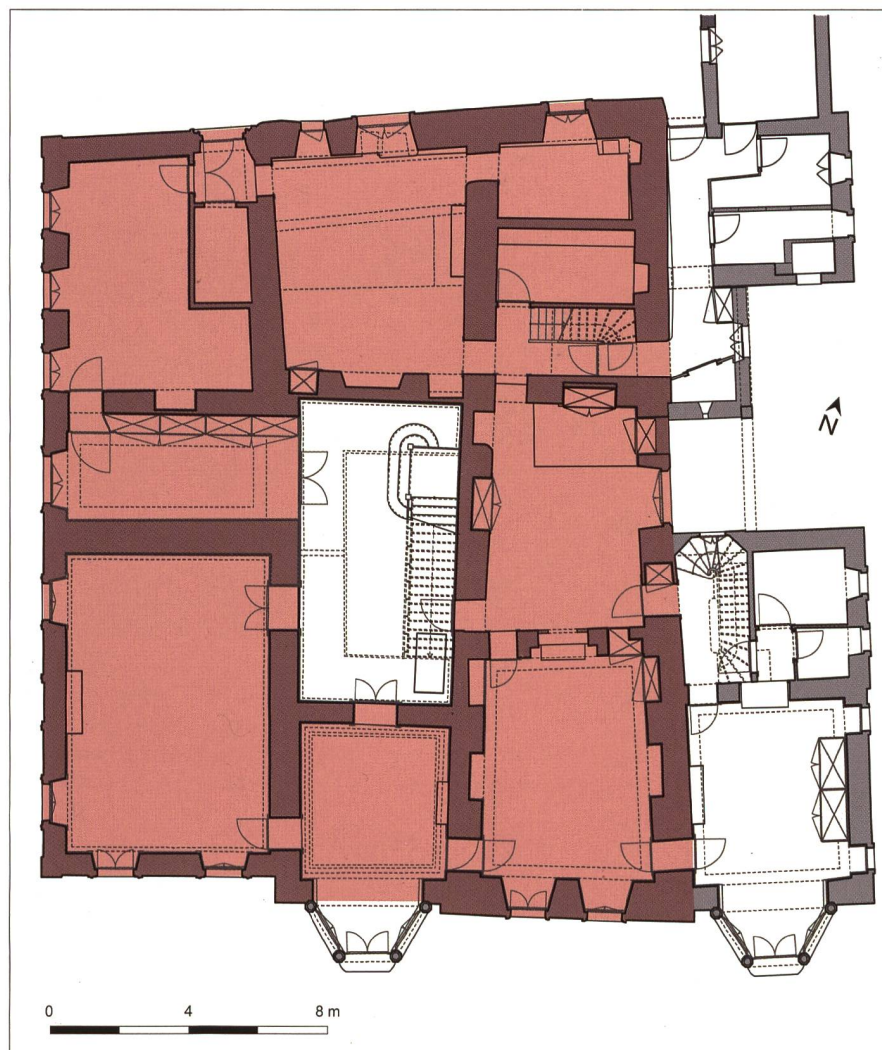


Fig. 4 **ECHICHENS** – Château. Plan du rez-de-chaussée du château. En rouge le bâtiment du dernier quart du 17<sup>e</sup> s., dont la charpente est encore partiellement conservée (DAO Archéologie cantonale, Lausanne, V. Chaudet, sur fond de plan Pont 12 Architectes SA).



Fig. 5 **ECHICHENS** – Château. Meurtrière dans la façade nord. La portion de mur située à droite et au-dessus des vestiges du jour défensif appartient à une intervention postérieure en relation avec les fenêtres existantes (photo Archéologie cantonale, Lausanne, V. Chaudet).

térieures. La façade nord comporte un large pan de mur appartenant à la maison forte médiévale. La partie inférieure de la paroi, qui ne présente pour ainsi dire pas de fondation, est en effet constituée d'une maçonnerie de 3 m de haut environ, composée de boulets dont certains sont posés en arrêtes de poisson. Au-dessus se trouve un appareil similaire, si ce n'est la présence de blocs de molasse formant chaîne d'angle. Cette maçonnerie, dont le sommet s'élève à 6,75 m du sol, est dotée d'un jour étroit, vraisemblablement défensif, conservé sur 72 cm de haut (fig. 5). Un morceau de charbon de bois pris dans le mortier a fait l'objet d'une analyse  $^{14}\text{C}$  avec pour résultat

une datation entre 1042 et 1215 apr. J.-C. (cal. 2 sigma, ETH-59195 :  $891 \pm 25$  BP). Le type d'appareil et la meurtrière suggèrent de placer cette deuxième phase de construction en pierre dans le courant du 13<sup>e</sup> siècle. La façade orientale située à l'arrière des annexes actuelles remonte, partiellement du moins, aussi à cet édifice.

La tour qui domine le château au sud comporte une maçonnerie primitive s'élevant à plus de 9 m du sol, composée de matériaux hétérogènes (certains de récupération), calés avec des tuiles et des briques de terre cuite. Nous proposons pour cet ouvrage une fourchette de datation entre la fin du Moyen Âge et

le dernier quart du 17<sup>e</sup> siècle. Là où la maçonnerie médiévale subsiste, des interventions ponctuelles postérieures ont été observées. Notons en particulier deux encadrements gothiques du 16<sup>e</sup> siècle sur la façade nord.

Le château actuel est implanté dans un terrain formé du substrat naturel (moraine) rencontré dans la partie nord et d'une couche de limon brun foncé très compact. Le sous-sol a livré deux portions de mur sans rapport avec le tracé du château actuel, appartenant peut-être à la maison forte médiévale. Plusieurs fosses ont également été observées, parmi lesquelles des trous de poteau et une cavité destinée à contenir un réceptacle à vivres vraisemblablement. Certains trous de poteau présentent des dimensions imposantes qui indiquent qu'une (ou plusieurs) solide construction en matériaux périssables précède la maison forte en pierre (fouille Archeodunum SA, sous la direction de Bastien Julita). L'analyse au radiocarbone effectuée sur des débris de charbon de bois suggère une longue période d'occupation, avec l'aménagement d'un des poteaux entre le milieu du 7<sup>e</sup> siècle et le 2<sup>e</sup> tiers du 8<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. (652-766 AD cal. 2 sigma, ETH-59194 :  $1324 \pm 25$  BP) et la désaffectation d'un autre support entre la fin du 1<sup>er</sup> millénaire et le début du 12<sup>e</sup> siècle (989-1150 AD cal. 2 sigma, ETH-59193 :  $993 \pm 25$  BP).

Valentine Chaudet

Investigations et documentation : AC et Archeodunum.

Rapports : Catherine Schmutz Nicod, *Etude historique et architecturale du château d'Echichens (ECA 21), de ses dépendances (ECA 22 et 23) et de son jardin*, Monuments et Site, Lausanne, 2008.

Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerli, *Echichens, Château, ECA 21, Rapport d'expertise dendrochronologique LRD14/R7048*, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 2014.

Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerli, *CH - Echichens (VD). Fouilles ECC14. Château ECA 21. Charbons de bois. Rapport d'analyse radiocarbone par AMS LRD15/R7113R*, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 23 février 2015.

Valentine Chaudet, *Château d'Echichens. Sondages dans le sous-sol 2013*, Archéologie cantonale, Lausanne, 2013.

Valentine Chaudet, *Château d'Echichens (ECA 21). Analyse archéologique de l'élévation 2013-2015*, Lausanne, 2015.

## FERREYRES

*Carrière des Buis*

District de Morges

CN 1222 – 528 120 / 167 950

Époque moderne

*Four à chaux – Bas fourneau*

A la suite du projet d'extension de la carrière, une campagne de sondages et de vérification de structures repérées en prospection terrestre a été entreprise sur une surface de 13 200 m<sup>2</sup>. Deux fours à chaux partiellement hors emprise ont été identifiés ainsi qu'un bas fourneau hors emprise et un empiérement. La présence d'autres fours est fortement soupçonnée en périphérie.

Le premier four à chaux, situé immédiatement sous l'humus forestier, correspond à une dépression bien marquée dans le terrain. De forme circulaire, il mesure 5 m de diamètre à son niveau d'apparition pour 3,60 m à la base. Les parois de la fosse étaient bordées par un muret constitué de moellons et de dalles de roches alpines. Contre les parois, une couche de limon argileux noir très indurée, par endroit vitrifiée, est recouverte de terre rubéfiée rouge sombre égale-

ment très compacte. Le fond horizontal est recouvert d'un monticule de charbon de bois d'une épaisseur de 0,30 m au centre et qui décroît progressivement pour disparaître à la base des parois. La datation <sup>14</sup>C permet de situer chronologiquement cette couche de charbon entre 1652 et 1806 AD cal. 2 sigma (ETH-59386 : 198 ± 24 BP). Elle est recouverte par de la chaux grise solidifiée (fig. 6). La partie supérieure du remplissage est constituée de chaux blanchâtre, scellée par des poches limoneuses hétérogènes comportant de nombreuses inclusions de mortier de chaux et de terre rubéfiée et indurée. Ce niveau résulte du dernier défournement et marque l'abandon de la structure.

En périphérie, les traces liées à l'activité des chauxonniers forment une couronne irrégulière de plusieurs mètres de largeur, caractérisée par une importante rubéfaction du terrain et par de très fortes concentrations de chaux et de charbon.

Entièrement recouvert de buis, un second four à chaux, situé à la limite extérieure de l'emprise des travaux, a été mis en évidence en prospection terrestre ; son emplacement est nettement marqué par

un cratère circulaire mesurant environ 3 m de diamètre et 0,80 m de profondeur. A l'instar du premier four, une couronne rubéfiée du terrain périphérique est visible sur une aire de 7 m sur environ 1,50 m. Elle comporte des nodules de charbon, de chaux et des scories. Ces dernières, en position secondaire, proviennent certainement d'un bas fourneau situé hors de l'emprise des travaux. De forme ovoïde, il mesure environ 5 m de longueur, 3 m de largeur et forme un dôme de 1 m de hauteur. Il a été en partie détruit à une période indéterminée lors du creusement du four à chaux. Les charbons prélevés donnent une datation <sup>14</sup>C entre 1666 et 1880 AD cal. 2 sigma (ETH-59387 : 155 ± 24 BP).

L'empiérement constitué de galets d'origine alpine, formant à son niveau d'apparition une structure circulaire mesurant environ 2 m de diamètre, a été accidentellement détruit avant notre intervention. Les investigations ont également identifié de nombreux déchets de taille en roches alpines, attestant l'exploitation de blocs erratiques.

*François Menna*

Investigations et documentation : Archeodunum. Rapports : François Menna, *Ferreyres. Carrière des Buis. Int. 10908 / Aff. 351. Rapport de la campagne de sondages et de fouille du four à chaux du 28 novembre au 7 décembre 2013 et du 3 au 6 février 2014*, Archeodunum SA, Gollion, mars 2014.

Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerli, *CH - Ferreyres (VD). Aff. 351. Charbons de bois. Rapport d'analyse radiocarbone par AMS LRD15/R7116R*, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 20 février 2015.

## GILLY

*La Rue*

District de Morges

CN 1262 – 512 295 / 145 895

Moyen Âge – Époque moderne

*Habitat rural – Dépendances*

La transformation d'une maison et de ses dépendances au sein du village de Gilly a nécessité la réalisation d'une opération archéologique par l'Archéologie cantonale. A la partie habitation dont le noyau le plus ancien connu à ce jour avait été



Fig. 6 FERREYRES – Carrière des Buis. Coupe stratigraphique du four à chaux St1. Vue vers le nord-ouest (photo Archeodunum SA, Ch. Chauvel).

daté de 1404-1405 par dendrochronologie, était accolée une grange, mitoyenne d'un pressoir couvert, attribués au 17<sup>e</sup> siècle par dendrochronologie.

Ces dépendances ont été partiellement démolies lors des travaux de transformation en raison de leur mauvais état de conservation. La façade datée du 16<sup>e</sup> siècle comporte deux baies géminées à linteaux accolés, éléments architecturaux qui se retrouvent sur d'autres maisons voisines. Par ailleurs, le projet d'aménagement nécessitait des terrassements importants sur toute l'emprise des bâtiments. Ils ont nécessité une surveillance archéologique ainsi qu'une étude du bâti. L'analyse des données est en cours mais certains éléments peuvent d'ores et déjà être avancés (cf. *supra* Etude p. 82-95).

L'ancienne cuisine appelée fumoir en raison de la présence d'une grande cheminée (type tué) comportait des aménagements remarquables dans le mur ouest tels qu'une porte à encadrement mouluré, un placard à linteau sur coussinet mouluré ainsi qu'une niche. Les éléments de poutraison, de l'encadrement de la cheminée ainsi qu'un sommier du mur oriental avaient été datés en 1999 par dendrochronologie de 1404-1405.

Avant travaux, la pièce présentait un sol de carreaux de terre cuite rectangulaires irréguliers sur les deux tiers de la pièce côté sud et un dallage de pierres plates d'une dizaine de centimètres d'épaisseur au nord. A leur jonction, le mortier de pose des terres cuites recouvrait les pierres plates, ce qui montre l'antériorité de ces dernières.

Le suivi fin des terrassements dans cette pièce a mis en évidence sept fosses et deux creusements implantés dans le terrain naturel, recouverts par un remblai moderne. L'antériorité des fosses sur le bâti semble claire pour cinq d'entre elles au moins car les murs ouest, nord et est, aux fondations peu profondes, recouvrent ces structures. Deux fosses sont recoupées par un grand creusement se trouvant sur une structure dans laquelle une boucle de broche en forme d'étoile datée du 15<sup>e</sup> siècle a été découverte. Par ail-

leurs, une fosse, en partie recouverte et coupée par le mur nord, a livré des tessons appartenant à un pot de céramique grise de 20 cm de diamètre, presque entier. Ses caractéristiques typologiques indiquent une fourchette chronologique entre le 10<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> siècle. Cela reste à confirmer et à affiner tant les références bibliographiques pour la Suisse occidentale (surtout pour le canton de Vaud) font défaut. Des datations <sup>14</sup>C sont en cours sur les charbons découverts dans certaines fosses et structures qui permettront de préciser la chronologie. L'hypothèse d'une aire de stockage domestique prévaut, mais on ne peut évoquer d'autres fonctions plus ponctuelles.

Les transformations relativement légères du noyau ancien ont favorisé la conservation de structures médiévales, ce qui est assez rare. Même si la fonction des fosses reste à préciser, cette opération montre l'évolution d'une habitation rurale bâtie depuis au moins le début du Moyen Âge central jusqu'à nos jours. Des opérations similaires méritent d'être conduites afin de mieux cerner ces contextes sur lesquelles les données font défaut et qui ont parfois été négligés.

Marion Liboutet

.....  
Investigations et documentation : AC.

## GRANDSON

Château

District du Jura-Nord vaudois

CN 1183 – 539 583 / 184 576

Moyen Âge

Château

En 2014, les travaux de gros œuvre se sont poursuivis dans le château, notamment dans le cellier où seront aménagés les locaux d'accueil pour les visiteurs, dans la cour où ont été analysées les façades du corps de logis ouest, et dans le corps de logis nord où les façades ont été partiellement analysées et le sous-sol excavé.

Il a notamment été décidé, en accord avec l'Archéologie cantonale, de fouiller

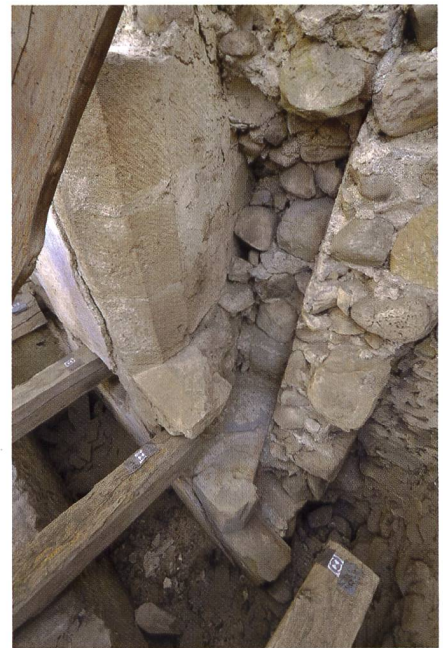


Fig. 7 GRANDSON – Château. Vestiges de la façade médiévale occidentale du corps de logis nord située en retrait par rapport à l'actuelle, en bas à gauche de la photo. Deux percements successifs sont visibles, le premier en calcaire avec un large chanfrein, le second en molasse; des deux ne subsistent que les piédroits nord (photo Archéotech SA, M. Glaus).

de manière systématique l'emplacement dévolu au séparateur de graisse et aux canalisations y attenantes dans la cour et dans les locaux adjacents. Cette fouille a mis au jour des niveaux d'occupation antérieurs au château d'Othon 1<sup>er</sup> de Grandson, du dernier quart du 13<sup>e</sup> siècle.

Un très grand nombre de restes fauniques, dont certains présentent des traces de découpe, ont été découverts, attestant la présence des cuisines médiévales dans cette zone; à noter la permanence de cette fonction à cet endroit car les cuisines actuelles du château s'y trouvent toujours.

Le large mur courant obliquement sous la courtine sud apparu dans les caves en 2013, a fait l'objet d'un sondage dans le but d'en rechercher la suite. Contrairement aux hypothèses formulées alors (cf. *AVd. Chroniques 2013*, p. 88), il semble s'agir d'un repentir dans la construction de la courtine actuelle. En effet, son orientation correspond à l'angle de tir



Fig. 8 LA TOUR-DE-PEILZ – Place des Anciens Fossés. Plan schématique des fortifications médiévales, avec le mur de braie à gauche et le mur de contrescarpe à droite (DAO Archeodunum SA, Y. Buzzi, A. Moser).

de l'archère sommitale de la tour sud, mais le fait qu'il s'interrompte brutalement après seulement quelques mètres, sans trace de retour ni d'arrachement en direction de l'est, laisse imaginer qu'il s'agit d'une modification du projet initial. Les analyses du bâti se sont également poursuivies en 2014 avec l'étude de l'extension du corps de logis ouest dominant sur la cour et celle du bâtiment du corps de logis nord, abritant la courette. Ce dernier a livré un pan de sa façade médiévale occidentale, située en retrait par rapport à la façade actuelle et dotée des vestiges de deux percements successifs : une archère/percément d'aération en grès, ultérieurement remplacée par une fenêtre en molasse (fig. 7).

*Anna Pedrucci, Mathias Glaus et Daniel de Raemy*

.....  
Investigations et documentation : Archéotech.

---

## LA TOUR-DE-PEILZ

*Place des Anciens Fossés*  
District Riviera-Pays d'Enhaut  
CN 1264 – 555 400 / 144 700

**Moyen Âge**

*Fortifications médiévales*

---

La construction d'un parking souterrain sur une longueur de plus de 240 m au nord-est du bourg médiéval de La Tour-de-Peilz a permis de repérer toute une partie du système défensif qui a donné son nom à l'actuelle Place des Anciens Fossés (fig. 8).

D'après les sources documentaires, la ville fondée en 1282 par Philippe de Savoie se dote de murs entre 1288 et 1294 en même temps que les braies. Jusqu'alors, seule une partie du mur d'enceinte nous était connue, documentée par F. Christe en 1990 à l'est du temple (cf. *RHV*, 1991, p. 182) et restaurée plus au nord sur plusieurs dizaines de mètres. Son tracé correspond aux façades nord des bâtiments de la place contre lesquelles vient s'adosser le parking sur plus de 160 m de long. Détruit lors des constructions des sous-sols des bâtiments riverains, il n'a

toutefois pas été observé dans le secteur des travaux.

Principalement connues grâce au plan de 1698 (ACV/GB 347a, fol. 1-2), les braies ont été pour la première fois mises au jour lors de cette intervention. Repéré sur deux courts tronçons (1,20 m et 6,50 m) dont l'un forme l'angle est de la ville, le premier mur de braie est situé à une distance de 5 m environ du tracé de l'enceinte. Il n'était conservé que sur les premières assises des fondations, constituées de galets oblongs et de blocs grossièrement équarris, sur une largeur de 55 cm (sommets entre 382,25 et 382,80 m). Le mur de contrescarpe (talus extérieur), beaucoup mieux conservé, a été mis en évidence sur six tronçons rectilignes, d'une longueur cumulée de 93,20 m et sur une hauteur maximale de 2,50 m (sommets entre 381 m et 385 m). Tout comme le mur de braie, un tronçon appartenant au côté sud-est de la ville a été dégagé dans un sondage effectué sous la rue des Terreaux.

Les segments présentent tous plusieurs reprises et réfections. Le soin apporté à la construction de ce mur est fort variable. Ainsi, par endroit il est soigneusement parementé et présente des assises régulières constituées de matériaux équarris avec précision. Ailleurs, la qualité de la maçonnerie est moindre, notamment dans l'appareillage et l'usage limité de mortier. Ces différences dénotent l'absence de règles contraignantes dans la durée pour ce type de structure. De provenance locale, le matériau de construction se compose majoritairement de molasse tendre rouge et gris vert.

La distance entre les murs a permis d'établir la largeur du fossé entre 8 et 10 m environ. Doté d'un profil en «U», il présente une légère pente en direction du nord-ouest (base entre 381 et 382,60 m). Il est comblé graduellement entre le 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle et des parties du fossé sont transformées en jardins et vergers d'après le plan de 1764 (ACV/GB 347b, folio 2).

L'abondant mobilier mis au jour principalement dans les couches de comblements supérieurs atteste que le fossé a

ensuite servi de dépotoir. Cette partie de La Tour-de-Peilz a ensuite été reconverte en place publique (plan de 1842 ACV/GB 347c, fol.1).

*François Menna et Susan Ebbutt*

.....  
Investigations et documentation : Archeodunum.  
Rapport : François Menna, *La Tour-de-Peilz. Place des Anciens Fossés. Int 10823 / Aff. 332. Intervention du 29 janvier 2013 au 2 juin 2014 (par intermittence)*, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2014.

---

## LAUSANNE

*Vidy Boulodrome*

District de Lausanne

CN 1243 – 535 270 / 152 446

**Époque romaine**

*Vicus (habitat, artisanat, voirie)*

---

L'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne (IASA) a effectué pour la deuxième fois sa fouille-école à Lausanne-Vidy, sous les terrains de pétanque du *Boulodrome*. Cette opération a été menée avec l'autorisation et le soutien de l'Archéologie cantonale et s'est déroulée dans le cadre du projet urbanistique *Métamorphose* de la Ville de Lausanne.

La largeur complète des deux premières maisons du *vicus* (50 pieds romains, soit 15 m) a été dégagée avec l'élargissement du secteur de fouille de 2013 (cf. *AVd. Chroniques 2013*, p. 90-91). Les six périodes d'occupation mises en évidence en 2013 ont été confirmées et complétées par une septième (période G), correspondant à des niveaux de colluvions ayant livré du mobilier du changement d'ère.

La fouille en plan de la période F (30 à 50 apr. J.-C.) n'ayant été menée qu'à l'extérieur du bâtiment 1, il est encore trop tôt pour caractériser l'occupation du secteur durant cette première phase de construction

L'exploration en profondeur du bâtiment 1 et de ses extérieurs a mis en évidence une première maison et d'importants aménagements mis en place pour la construction du *decumanus* (période E, 50 à 90 apr. J.-C.).

Les vestiges de la période D (90 à 200

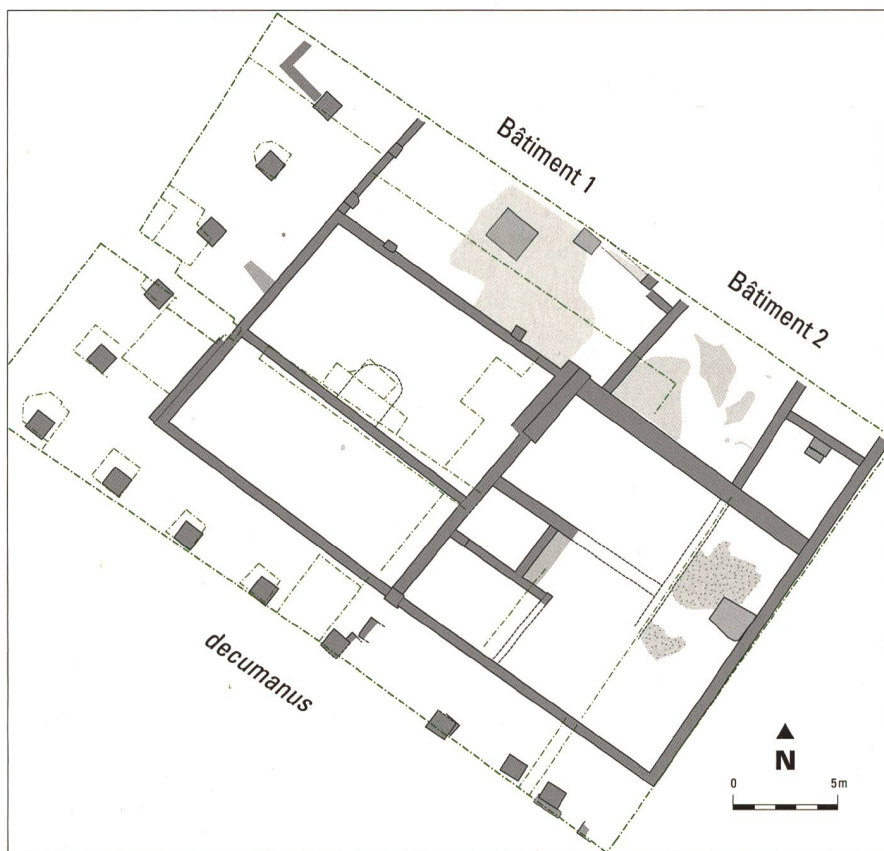


Fig. 9 LAUSANNE – Vidy Boulodrome. Plan schématique des vestiges vers 200 apr. J.-C. (période C) (DAO Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, Université de Lausanne).

apr. J.-C.) sont nettement mieux connus. Leur étude a révélé deux bâtiments mitoyens dont seul le premier (B1) a été dégagé et fouillé sur toute sa largeur. Ce bâtiment, entièrement construit en matériaux légers, abrite plusieurs locaux qui ont livré de nombreux foyers, destinés vraisemblablement à la cuisine et au

chauffage des pièces. C'est également durant cette période qu'a été aménagée la voie d'orientation nord-sud ainsi que le premier portique qui la borde. L'exploration du bâtiment 2 à cette période n'a pas été poursuivie, afin de se concentrer sur la période C.

La période C (200 à 280 apr. J.-C.) cor-

respond à l'apparition tardive de la maçonnerie, pour les fondations de murs tout au moins (fig. 9). L'agrandissement du secteur au nord a mis au jour un grand foyer (1,80 x min. 1,60 m) constitué de *tegulae* récupérées situé dans une cour intérieure de B1. Sa fonction est pour l'heure encore un peu énigmatique, mais il semblerait qu'il faille le rattacher à de l'artisanat culinaire. Le bâtiment 2, quant à lui, a livré une pièce avec un sol de *terrazzo* construit sur un radier de fragments de terre cuite architecturale. Dans le même local, un grand foyer a probablement servi pour le travail de métaux à base cuivre. La fouille de l'extérieur de B2 a également mis en évidence la disparité d'aspect et de mode de construction entre le portique qui borde le bâtiment 2 et celui qui longe la maison 1 (bases de molasse / bases maçonnées).

La fouille de la période B (280 à 340 apr. J.-C.) de réoccupation du secteur a principalement livré le squelette d'un homme jeté dans un puits après avoir reçu un coup au fémur droit. S'il n'est pas possible de déterminer exactement la date de cet événement (*TPQ* numismatique de 267), ce dernier est probablement en relation avec des troubles militaires.

Enfin, le site présente des traces de fréquentation durant le 4<sup>e</sup> siècle de notre ère (*aes* IV). Ces dernières ainsi que les éléments postantiques, sont regroupés dans la période A.

La campagne de 2015 permettra de terminer la fouille du bâtiment 1 et d'explorer toute la surface du bâtiment 2, afin



Fig. 10 LAUSANNE – Vidy Boulodrome. Vue générale du chantier (photo Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, Université de Lausanne, F. Ducrest).

d'affiner la chronologie des occupations et la fonction des deux maisons.

Fanny Lanthemann

Investigations et documentation : IASA.  
Rapport : Fanny Lanthemann, Thierry Luginbühl (dir.), *Lausanne-Vidy Boulodrome. VB14 / Int. 10868, Rapport d'intervention des fouilles-écoles UNIL - IASA juin-juillet 2014, Vol. 1. Texte, figure, planches et mise en phase. Vol. 2. Répertoire des unités de fouille, des photographies et des dessins. Vol. 3. Inventaire général du mobilier, IASA, UNIL, décembre 2014.*

## LAUSANNE

Parlement Ouest

CN 1243 – 538 350 / 152 870

Époque romaine - Haut Moyen Âge -  
Moyen Âge - Époque moderne

Tombe – Habitat – Aménagements hydrauliques

La reconstruction du Grand Conseil incendié en 2002 a impliqué une fouille dans la partie nord du complexe, sous le vestibule, la courette attenante et l'angle

sud-est de l'esplanade du Château. Au sud, les travaux de démolition de la cave dite «de la monnaie» et la transformation du quadrilatère constituant l'ancienne maison capitulaire ont complété les analyses de bâti effectuées en 2002-2003 (fig. 11).

Parmi les découvertes les plus anciennes figure du mobilier romain diffus dans le vestibule (fragments de *tegulae*, rares tessons de céramique à revêtement argileux). Au même endroit, une inhumation isolée dotée d'une agrafe à double crochet est attribuée au Haut Moyen Âge. Des fragments de chancel contemporains sont en emploi dans des maçonneries tarso-médiévales. Leurs panneaux rectangulaires sont ornés entre autres d'une colombe portant une grappe de raisin dans son bec et de croix pattées. L'ensemble pourrait provenir de l'église de Saint-Thyrse, située à l'emplacement du château Saint-Maire.

L'absence de bâti antérieur au Moyen Âge central suppose un fort arasement de la



Fig. 12 LAUSANNE – Parlement Ouest. Bassin en molasse de la cuisine découverte sur la voûte de la cave de la monnaie (phases médiévale et bernoise) (photo Atelier d'archéologie médiévale).

zone lors de la mise en place du tissu urbain médiéval de la Cité. De l'époque romane, nous connaissons une série de bâtisses datables des 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> siècles, dont les élévations sont encore partiellement conservées dans l'ancienne maison capitulaire (quadrilatère). Sous la courette, les fondations d'au moins un bâtiment en lien avec les habitations donnant sur la rue Cité-Devant ont été découvertes, notamment celle dite des Charbonnens (cf. *infra* Notice Parlement Est) ainsi que des murs de ses dépendances et jardins.

Dès le 13<sup>e</sup> siècle, l'habitat se densifie et les bâtiments préexistants subissent de profonds remaniements et de nouvelles constructions sont érigées, comme le corps qui abritera plus tard la «cave de la monnaie». La découverte d'une peinture murale exceptionnelle témoigne de la position centrale de cet ensemble architectural. Il s'agit d'une détrempe appliquée sur badigeon : des armoiries des familles Rossillon et Lucinges peuvent être identifiées. La partie supérieure fortement endommagée comportait une frise avec des animaux fabuleux, dont un léocentaure jouant de la flûte. A une époque qui voit le transfert provisoire de la résidence du prince évêque en ces lieux, avant la construction du Château Saint-Maire à partir de 1396, cette œuvre datée entre 1320 et 1340 devait orner une salle d'apparat de dimensions inconnues. Cette période est par ailleurs riche en réalisations architecturales : la maison capitulaire et ses annexes subissent d'importantes rénovations, voire reconstructions dès le milieu du 14<sup>e</sup> siècle.



Fig. 11 LAUSANNE – Parlement. Plan de masse simplifié des vestiges du chantier du Parlement ; l'étoile marque l'emplacement de la peinture murale (DAO Atelier d'archéologie médiévale, A. Pignolet et ACVD, V. Chaudet, S. Ebbutt).

Lors de la démolition de la «cave de la monnaie», une grande cuisine a été découverte au-dessus de la voûte, installée à partir de la fin du Moyen Âge. Le sol de briques, la grande cheminée et le système de bassins (fig. 12) et de coulisses de molasse ont connu plusieurs réfections jusqu'à leur remblayage par Perregaux en 1803.

Au nord de la maison capitulaire, la fouille a mis au jour une vaste concentration de structures hydrauliques d'époque bernoise – un grand égout, un bassin et des coulisses en molasse ou en brique – qui occupaient des jardins jusqu'à la construction du Grand Conseil. Les arrière-cours des maisons de la rue Cité-Devant ont livré des sols en galets et un système complexe et dense d'évacuation des eaux dans un excellent état de conservation, avec une vaste zone de dépotoir riche en mobilier.

Frédéric Carrard et Sébastien Saltel

Investigations et documentation : AAM.

## LAUSANNE

Parlement Est

District de Lausanne

CN 1243 – 538 369 / 152 855

Moyen Âge

Habitat

Le chantier de reconstruction du Parlement englobe une série de bâtiments donnant sur la rue de la Cité-Devant, qui font l'objet d'une documentation archéologique en fonction des travaux nécessités par le projet (cf. fig. 11 Notice Parlement Ouest). Deux baies romanes, découvertes en 1919 déjà, sont exceptionnellement conservées dans un des murs mitoyens. Elles appartiennent à une ancienne façade sud qui fait l'objet d'une mise en valeur dans la future construction. L'édifice médiéval a été identifié par Marcel Grandjean à la maison des Charbonnens, une famille de notables proche de l'évêque.

Ce bâtiment s'étendait primitivement sur un périmètre restitué de 15 sur 14 m en-



Fig 13 LAUSANNE – Parlement Est. Détail du plan Buttet de 1638 : le site de la reconstruction du Parlement et le château, avec l'emplacement de la maison Charbonnens (DAO Archéologie cantonale, Lausanne, V. Chaudet, sur fond de plan du Musée historique de Lausanne).

viron. Il a été ultérieurement subdivisé, puisque deux édifices sont figurés à son emplacement sur les plans cadastraux de 1721-23 et 1827-32 (ACV/GB 132 f, fol. 1 et GB 132 j, fol. 6), ainsi que sur le plan Buttet de 1638 (Musée historique de Lausanne), même si la correspondance des parcelles avec le bâti actuel y est moins immédiate. De ce vaste édifice, la façade sud, qui était déjà partiellement dégagée depuis 1967-68, est en grande partie conservée. L'élévation est formée

de deux parements en blocs de molasse taillés en dépouille, qui maintiennent un blocage interne. La surface de la paroi est remarquablement soignée avec un jointolement si fin qu'il est parfois difficile à discerner. Les deux baies, dont la tablette forme un bandeau, encadrent une cheminée saillante. A ces éléments déjà mis en évidence en 1934 (ACV/PP 549/1278/1), les récentes investigations permettent de restituer un décor d'angle sous la forme d'un pilastre ou d'une co-



Fig. 14 LAUSANNE – Parlement Est. Baie romane en cours de dégagement : détail du piédroit nord avec sa colonnette, son chapiteau et la naissance de l'archivolte (photo Archéologie cantonale, Lausanne, V. Chaudet).

bonne engagée. Une partie de la façade ouest subsiste ainsi qu'un noyau intérieur, constitué d'une maçonnerie d'aspect similaire. Cet ouvrage émerge peut-être du bâtiment au Moyen Âge déjà, comme c'est le cas au 17<sup>e</sup> siècle à en croire la représentation du plan Buttet (fig. 13). La paroi orientale de cette construction donne sur l'extérieur, comme l'atteste une fenêtre gothique, postérieure à la construction primitive (laissée apparente après les travaux de 1967-68) ainsi qu'une baie jumelée romane, d'origine, nouvellement découverte (fig. 14). La partie nord de la maison Charbonnens n'est conservée que de manière résiduelle dans le bâti actuel, puisque la tête amont de la rangée est reconstruite en 1835 sur un autre alignement (pl. du Château 6). Les vestiges d'un accès appartenant à la maçonnerie primitive y ont été observés. Dans l'embrasure sud, seule conservée, subsiste le logement primitif de la barre de bois servant à bloquer le vantail de la porte. D'autres trous d'ancrage, postérieurs, appartiennent peut-être aussi au système de fermeture de la baie. L'un d'eux contient une pièce de bois datée par dendrochronologie de 1238-39 (LRD 15/7094). Il est tentant de mettre ce ré-

sultat en relation avec les données historiques: en 1240, lors des guerres de succession épiscopale, la maison Charbonnens est fortifiée.

Une datation précise reste difficile à ce jour. Notons toutefois, au château de Neuchâtel, des éléments de comparaison tant pour le type de maçonnerie que pour le décor, attribués au milieu du 12<sup>e</sup> siècle. Dès le Moyen Âge, plusieurs transformations et évolution du bâti interviennent. Relevons en particulier la construction d'un édifice contre la façade sud de la maison Charbonnens, une surélévation de cette dernière et une importante reprise en sous-œuvre: les baies romanes qui se situent au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment actuel éclairent le 1<sup>er</sup> étage de l'édifice primitif qui ne comporte qu'un niveau au-dessus du rez-de-chaussée.

Valentine Chaudet

Investigations et documentation: AC.

## LES CLÉES

Sur-les-Crêts

District du Jura-Nord vaudois  
CN 1202 – 526 900 / 177 140

Néolithique - Âge du Bronze

Habitat

La campagne de fouille 2014 s'inscrit dans la continuité des interventions entreprises en 2012 et 2013 dans le cadre de l'extension de la gravière exploitée

par la société «Gravière de la Claie-aux-Moines SA», opérations ayant révélé des traces d'occupations au Campaniforme et au Bronze ancien (cf. Elena Burri-Wyser, Géraldine Nater et Alain Steudler, «Les Clées - Sur les Crêts. Des sites du Campaniforme et du Bronze ancien sur les contreforts du Jura», *AVd. Chroniques 2013*, Lausanne, 2014, p. 34-45). La présence de céramique et de structures énigmatiques de cette phase peu connue de la préhistoire constituait une découverte importante qui impliquait la nécessité d'entreprendre de nouvelles fouilles de sauvetage lors de la poursuite des travaux de la gravière.

L'intervention s'est déroulée en trois phases. Durant une première étape, Elena Burri-Wyser et Christian Falquet ont suivi le décapage machine de la zone. Une première série d'anomalies a été mise en évidence, puis fouillée en juillet avec l'aide d'une petite équipe. Outre des tessons de céramique campaniforme disséminés sur toute la surface réservée, une spirale en bronze ainsi que de la céramique du Bronze ancien ont été découvertes. Ces éléments ont motivé une intervention plus importante sur le site. Cette troisième phase a eu lieu au mois de septembre et octobre, sous la direction de Géraldine Nater et Léonard Kramer, pour l'Archéologie cantonale.

Du mobilier typologiquement rattachable au Campaniforme a été découvert, mais aucune structure associée n'a cependant pu être mise en évidence. En 2013, les

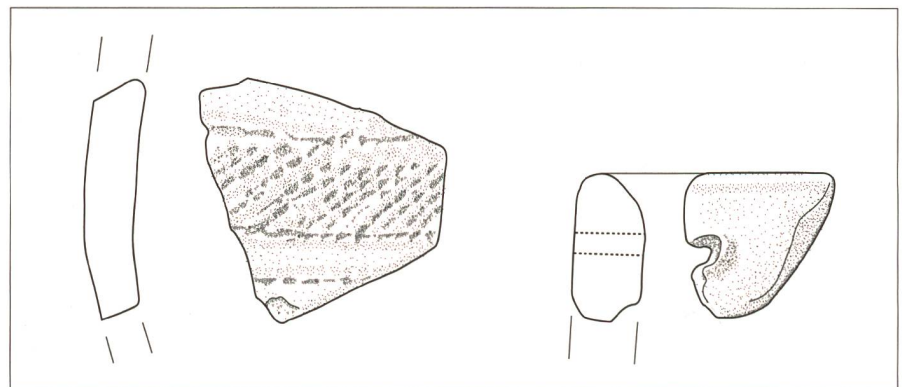


Fig. 15 LES CLÉES – Sur-les-Crêts. Vestiges campaniformes. Fragment de gobelet orné d'une bande de hachures obliques pour le premier et bord souligné d'une perforation pour le second (échelle 1:1) (dessin Archéologie cantonale, Lausanne, L. Kramer).

tessons se rattachaient uniquement à de la céramique commune. Cette année, le corpus plus abondant a révélé de la céramique commune et de la céramique ornée, avec 10 tessons décorés de hachures obliques, de lignes de zigzags ou de chevrons superposés (fig. 15). La première catégorie est illustrée par une variété de types de décor (cordon sous le bord, bord souligné de perforations, tessons associant perforations et cordon horizontal, cordons digités, bord en forme

de T avec décor de croisillons sur la lèvre, tesson incisé à l'angle) ainsi que par la découverte d'un pied de vase polypode. Ces vestiges étaient piégés dans des dépressions du substrat fluvio-glaciaire. L'industrie lithique est rare (35 pièces). À l'exception d'un fragment de lamelle, de deux nucléus ainsi que d'un micro-grattoir, il s'agit essentiellement de débris. Deux structures peuvent être attribuées au Bronze ancien. La première (A115) est le fond d'une structure de combustion

ayant livré deux tessons ainsi qu'une spirale en bronze. La datation par  $^{14}\text{C}$  permet de situer chronologiquement cette structure entre 2022 et 1884 BC cal. 2 sigma (ETH-59190 :  $3586 \pm 26$  BP). La seconde (A113) est une fosse recelant une quantité importante de céramique ainsi que quelques ossements, dont un fragment de tibia appartenant à un humain relativement gracile, une dent de capriné ainsi que deux fragments d'os d'un cerf (calcanéum gauche et astragale). Si au-

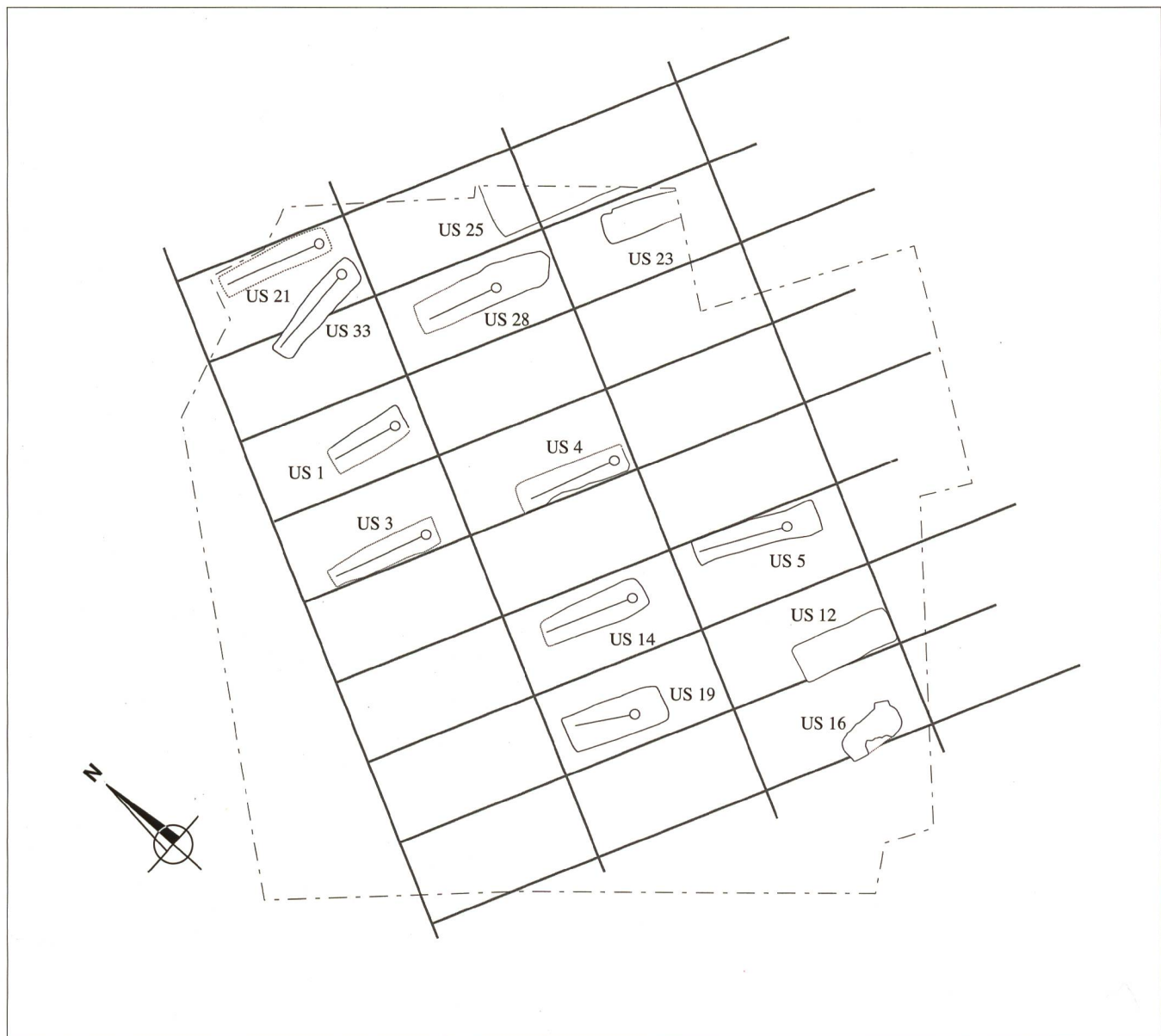


Fig.16 LES CLÉES – En Crosets. Organisation du cimetière (échelle 1 : 100) (DAO Archeodunum SA, S. Thorimbert).

cun profil complet de céramique n'a pu être restitué, les éléments typologiques sont nombreux. Parmi eux, un vase avec cordon incisé sous le bord, une anse, des tessons présentant des doubles mame-lons, une languette ainsi que des fonds plats, des cordons auxquels s'ajoutent plusieurs éléments de bords. La datation par  $^{14}\text{C}$  de la fosse permet de la situer chronologiquement entre 2198 et 2032 BC cal. 2 sigma (ETH-59191 :  $3716 \pm 24$  BP).

Enfin, une cuvette naturelle (A124) a livré un mélange d'artefacts du Bronze ancien et du Campaniforme. La datation par  $^{14}\text{C}$  permet de la situer chronologiquement entre 1966 et 1776 BC cal. 2 sigma (ETH-59192 :  $3553 \pm 24$  BP).

Géraldine Nater et Léonard Kramer

Investigations et documentation : AC.  
Rapports : Géraldine Nater, Léonard Kramer, *Les Clées. Sur les Crêts. Int. 11111 /CLC14. Rapport de fouille 2014*, Archéologie cantonale, Lausanne, novembre-décembre 2014.  
Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerli, *CH - Les Clées. Gravière Sur les Crêts. Charbons de bois. Rapport d'analyse radiocarbone par AMS LRD15/R7112R*, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 20 février 2015.

## LES CLÉES

En Crossets

District du Jura-Nord vaudois  
CN 1202 - 525 330 / 176 110

Époque moderne

Cimetière

Cette opération, liée à un projet de construction de maison individuelle, a mis au jour neuf sépultures, quatre fosses vides et plusieurs structures demeurées énigmatiques. L'étude succincte des plans cadastraux date l'utilisation du cimetière entre le 17<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle.

L'espace s'organise selon une trame régulière, avec probablement un système parcellaire. À l'exception d'une tombe orientée est-ouest, les sépultures sont toutes implantées selon un axe sud-est/nord-ouest (fig. 16). Cette différence s'explique peut-être par un écart chronologique.

Généralement, les fosses sont rectangulaires avec des angles émoussés, des parois verticales et un fond plat. Leurs dimensions, et notamment leur largeur, sont plutôt restreintes. En effet, les cinq défunts adultes sont, pour la plupart, latéralement contraints. En revanche, les quatre immatures ont généralement été ensevelis dans des fosses surdimensionnées.

Les tombes accueillent un seul individu et leurs comblements ne comportent pas d'os en réduction. Aucun indice de recoupement ou de superposition n'a été relevé. Ces constatations permettent de postuler une utilisation limitée dans le temps. La désaffectation minutieuse des tombes antérieures semble peu probable, dans la mesure où des traces de creusement auraient tout de même dû être perceptibles.

L'utilisation systématique d'un cercueil est attestée par la mise au jour de ferronneries et de quelques rares vestiges de bois très mal préservés. L'emploi d'un linceul a pu être clairement déterminé dans quatre cas par la découverte d'épingles en bronze étamé, mais il est fort probable que les autres sépultures en étaient aussi pourvues. Les défunts ont été inhumés en position dorsale, avec les bras fléchis et les membres inférieurs parallèles et en extension. Seule la localisation des avant-bras et des mains varie.

Une des tombes se distingue par la présence d'une monnaie en or frappée de 1642 (fig. 17). Sa localisation sous le tibia droit laisse penser qu'elle était peut-être cachée dans l'ourlet d'un vêtement plutôt que déposée volontairement. En effet, dès le Moyen Âge, le dépôt d'objet dans les tombes devient peu courant et cette découverte est exceptionnelle pour l'époque moderne.

Cette campagne a également livré quatre fosses, dotées d'une configuration et une orientation identique à celles des sépultures. Elles s'insèrent très bien dans le maillage de celles-ci. Les trois premières structures, qui n'ont livré aucun mobilier anthropologique et funéraire, sont soit des tombes fortement arasées, soit plus vraisemblablement des creusements an-

ticipés en attente. Ce procédé est connu dans les régions où les conditions climatiques et les températures rendent le terrain impraticable durant les périodes hivernales. Pour une raison qui nous échappe, ces fosses n'ont finalement jamais servi. La quatrième structure (US 16) contient des os humains, qui proviennent de deux individus adultes et d'un immature. En outre, son fond semble avoir été recreusé. La tombe a peut-être fait l'objet d'une désaffectation avant d'être remblayée avec un mélange de sédiments non triés.

Trois aménagements empierrés et un niveau inégal de mortier de chaux complètent l'inventaire des découvertes. Deux des empièrments, sans doute un drain et un « puits perdu », sont antérieurs aux tombes et semblent fonctionner conjointement. Le troisième s'apparente à un socle de croix ou de monument funéraire.

Sophie Thorimbert

Investigations et documentation : Archeodunum.  
Étude et rapport anthropologiques : Audrey Gallay, Archeodunum.  
Rapport : Sophie Thorimbert, *Les Clées. En Crossets. Int. 11129 / Aff. 381. Rapport de fouilles archéologiques du 23 juillet au 8 août 2014*, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2014.



Fig. 17 **LES CLÉES** – En Crossets. Demi-louis en or trouvé dans la tombe US 21. Avers : tête laurée à droite de Louis XIII ; légende : LVD·XIII·D·G·FR·ET·NAV·REX (Louis XIII, roi de France et de Navarre par la Grâce de Dieu). Millésime sous le buste : 1642. Grènetis périphérique. Diamètre 2 cm (photo Archeodunum SA, S. Thorimbert).



Fig. 18 **NYON** – Petite Prairie (parcelles 5081 et 5082). Coupe stratigraphique en direction du sud-est avec la couche d'occupation et à gauche une vue de la fosse St 39 (photo Archeodunum SA, C. Cantin).

## NYON

*Petite Prairie (parcelles 5081 et 5082)*

District de Nyon

CN 1261 – 506 500 / 138 550

Âge du Bronze

Habitat

Cette fouille préventive prend place dans le cadre de travaux de constructions liés à l'aménagement d'une route de distribution urbaine (RDU) du quartier de la Petite Prairie, au nord-ouest de la ville (fig. 19). Les objectifs scientifiques ont été établis sur les résultats des diagnostics archéologiques menés en 2012 et 2013 qui avaient montré la présence d'une occupation protohistorique attribuable à l'âge du Bronze final (cf. *AVd. Chroniques 2012*, p. 80). L'intervention archéologique avait pour but de mettre en évidence cette occupation et les structures qui lui étaient associées.

La majorité des structures sont implantées dans le terrain naturel et sont appa-

raies directement sous la couche végétale et les colluvions. La stratigraphie peu développée des couches anthropiques ne permet d'appréhender les relations entre les différentes structures que de façon très limitée. Une couche d'occupation, très arasée et fortement perturbée par de nombreux drains modernes, a été observée dans la moitié sud-ouest du site, associée aux aménagements très sommaires de deux fosses et d'un foyer (fig. 18). Le mobilier céramique de cette occupation, bien qu'étant très pauvre, permet de proposer une datation de la fin de l'âge du Bronze, entre 1050 et 800 avant notre ère.

L'une des fosses se caractérise par une forme ovalée de 3,60 m sur 2,20 m, des parois obliques et un fond plat. Trois remplissages distincts ont été mis en évidence. On compte 203 fragments de céramique provenant de cette structure, soit plus de la moitié du mobilier céramique récolté au cours de la fouille.

L'étude palynologique a permis de déter-

miner l'environnement du site, dont la topographie semble avoir été favorable à une installation. Il s'agit d'une clairière entourée de formations boisées, buissonnantes et herbacées et de ruisseaux, favorisant ainsi les activités de la vie quotidienne ainsi que la cueillette, la chasse et les activités pastorales ou agricoles. Cette opération présente donc un bilan intéressant. Les structures ainsi que le mobilier associé révèlent des indices de fréquentation du site à la fin de l'âge du Bronze, avec une occupation du sol liée à un espace domestique. Il semble toutefois que le noyau de cette occupation se situe plus au sud-est, à l'emplacement d'un futur lotissement.

*Sandrine Oesterlé*

Investigations et documentation: Archeodunum.  
Rapport: Sandrine Oesterlé, Nyon. *Petite Prairie*.  
Int. 10858 / Aff. 165. Rapport de fouilles. Opération du  
24 février et du 26 mars au 17 avril 2014, Archeodunum  
SA, Gollion, juillet 2014.

## NYON

Petite Prairie (parcelles DP 21, DP 27, 1163, 1946)

District de Nyon

CN 1260 – 506 305 / 138 380

Époque romaine

Aqueduc

Cette fouille a été menée dans le cadre du réaménagement d'un giratoire de la Route Blanche et de la réalisation d'une section de la future route de desserte urbaine de l'agglomération nyonnaise (RDU) à proximité immédiate du chantier archéologique de La Petite Prairie mené en 2013 (cf. *Avd. Chroniques 2013*, p. 96). A cette occasion, trois nouveaux tronçons d'aqueduc, d'une longueur totale de 29 m, ont été dégagés. Le premier se trou-

vait sous le tracé de la RDU et les deux autres dans les talus de la Route Blanche qui ont été reculés pour l'aménagement des voies d'accès extérieures du giratoire (fig. 19).

La voûte de la construction n'était partiellement conservée qu'en quelques endroits et les dalles de terre cuite du fond de canal ne subsistaient qu'à l'extrémité est de la zone fouillée.

Les principaux apports de cette fouille sont d'avoir précisé le tracé de cette construction entre les différents tronçons dégagés, soit sur une longueur de 137 m, et, en s'appuyant sur les photographies aériennes disponibles, d'établir son implantation sur 215 m supplémentaires, au nord-ouest de son parcours supposé jusqu'alors. En outre, sur une des vues aériennes, apparaît le point de

franchissement par l'aqueduc du Cossy, un ruisseau canalisé depuis plus de cinquante ans.

Christophe Henny

Investigations et documentation : Archeodunum.  
Rapport : Christophe Henny, Nyon. *Petite Prairie. Int. 10755 / Aff. 165 RDU. Rapport de fouille archéologique janvier octobre 2014*, Archeodunum SA, Gollion, février 2015.



Fig. 19 NYON – Petite Prairie. Relevé de l'aqueduc en 2013-2014, avec la localisation de la fouille protohistorique 2014 (DAO Archeodunum SA, E. Soutter, Ch. Henny).

## NYON

St-Jean 24 (parcelle 193)

District de Nyon

CN 1261 – 507 780 / 137 590

Époque romaine - Époque moderne

Habitat, voirie, égout, artisanat – Cimetière

Cette opération est liée au projet de réhabilitation d'une maison de ville et de son commerce (agrandissement de la surface commerciale) ainsi que la création de plusieurs aménagements dans le jardin d'agrément en terrasse situé à l'est du bâtiment et vierge de toute construction. Nécessitant la démolition d'un mur de soutènement de 1808 surplombant la Rue de la Colombière et le nivellement du terrain sur une profondeur de près de quatre mètres, les travaux ont mis au jour des vestiges romains et quelques sépultures d'époque moderne.

À l'époque romaine, l'occupation du site

se caractérise par la construction d'une imposante maçonnerie qui traverse la parcelle de part en part. Son tracé semble suivre le flanc d'une dépression naturelle orientée ouest-est, probablement la manifestation d'un paléo-vallon. Édifié en au moins deux phases, ce mur a fait l'objet de réfections et de consolidations avec l'ajout de contreforts. Au sud, il soutient une terrasse, sur laquelle se trouvent quelques aménagements épars. D'une manière générale, les vestiges ont été fortement arasés et les maçonneries systématiquement récupérées. Prenant appui contre le mur de terrasse, un local isolé comporte un sol en *terrazzo*. À une distance d'environ 4 m à l'est du local, est implanté une structure quadrangulaire, de 2 m sur 1,40 m, maçonnée au mortier de tuileau, peut-être un fond de bassin. Cet aménagement est bordé au sud par une sablière basse associée à au moins trois poteaux.

En contrebas du mur de terrasse se développent deux espaces de circulation. Le premier, qui longe la maçonnerie, est vraisemblablement un passage piétonnier. D'une largeur de 2 à 3 m et d'une épaisseur n'excédant pas les 10 cm, la strate est formée de petits galets compactés posés à plat et comporte plusieurs recharges similaires, entrecoupées de remblais de mise à niveau. Le second est une voie bombée, constituée d'une couche de 25 cm de galets compactés. Deux recharges analogues ont été observées. La séparation entre les deux espaces n'a pas pu clairement être identifiée. Toutefois, elle se situe plus ou moins à l'aplomb de la clé de voûte d'un égout enterré. Cet ouvrage maçonné est très bien conservé et le mortier à l'intérieur de la voûte porte encore les marques du cintre en bois utilisé lors de la construction (fig. 20).

Bien qu'aucun vestige datant de l'époque médiévale n'ait été découvert sur le site, la parcelle explorée se trouve en périphérie immédiate d'une église, dont les ruines ont été démantelées à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Mentionnée pour la première fois en 1340, l'église St-Jean Baptiste, aussi connue sous le nom d'église des Corps-Saints, fut le réceptacle de nombreuses reliques. Elle fut un lieu de pèlerinage très fréquenté jusqu'à la conquête bernoise en 1536, qui, en mettant un terme au culte catholique, signa la fermeture du sanctuaire. En revanche, le cimetière associé fut en fonction jusqu'en 1803. Après son abandon, l'endroit fut très rapidement nivelé, puis vendu à des particuliers. À la base du remblai datant du 19<sup>e</sup> siècle, trois inhumations et deux tombes vides ont été découvertes. Orientées ouest-est, les sépultures sont apparemment localisées à la limite septentrionale du cimetière, qui semble coïncider avec le tracé du mur de terrasse romain. Elles datent probablement de la fin du 18<sup>e</sup> s. ou du début du 19<sup>e</sup> siècle.

Sophie Thorimbert

Investigations et documentation : Archeodunum.  
Anthropologie : Audrey Gallay, Archeodunum.  
Rapport : Sophie Thorimbert, Nyon, St-Jean 24 (Aff. 1002), Rapport de fouille, No d'intervention 11178, Archeodunum SA, Gollion.



Fig. 20 NYON – St-Jean 24. Dégagement de la voûte de l'égout romain (photo Archeodunum SA).

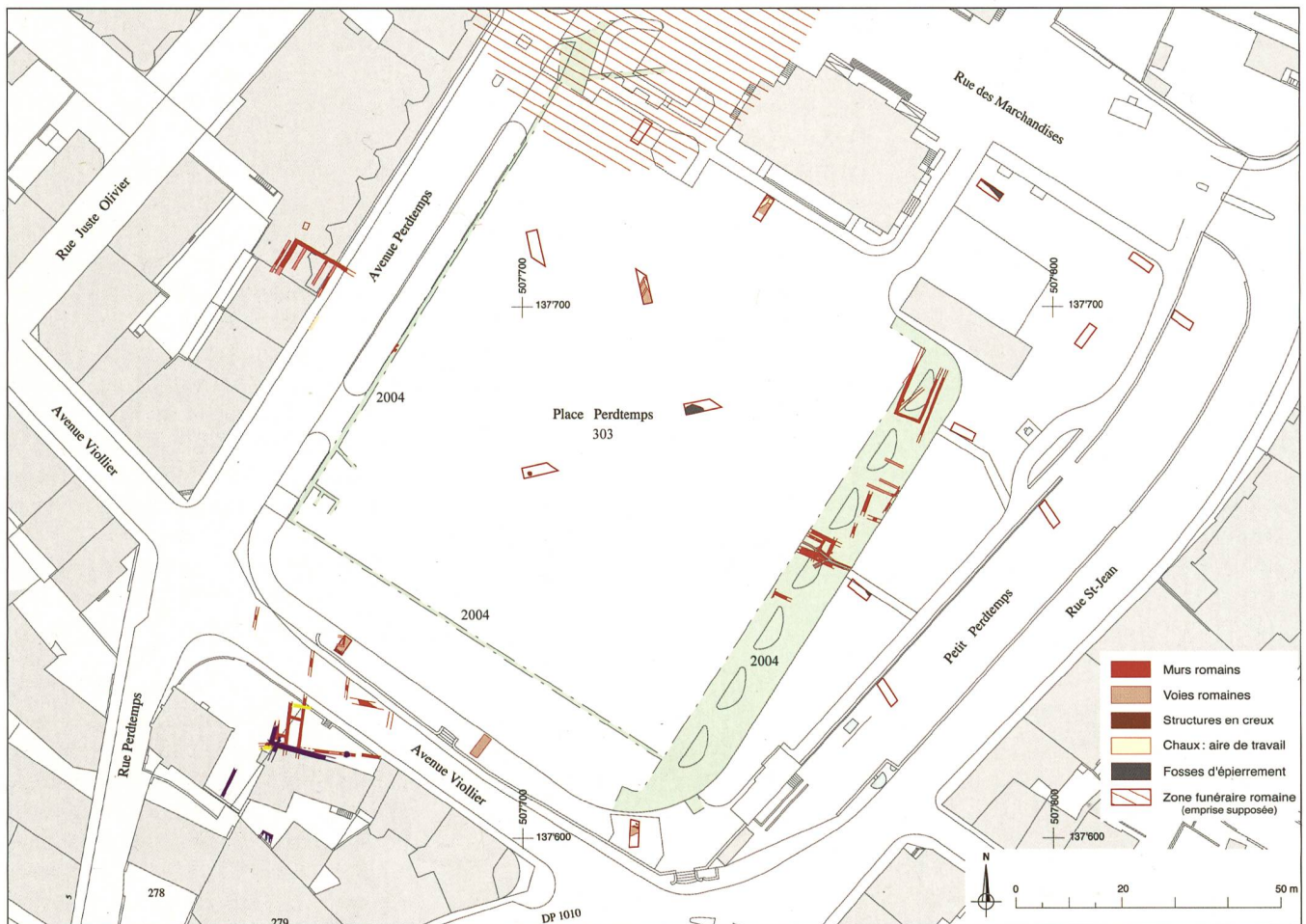


Fig. 21 **NYON** – Place Perdtemps. Plan de situation des sondages 2014 (DAO Archeodunum SA, E. Soutter, Ch. Henny).

## NYON

Place Perdtemps (parcelle 303)

District de Nyon

CN 1260 – 507 730 / 137 670

Époque romaine

Habitat, voirie

Sur demande de la commune de Nyon, une campagne de 17 sondages archéologiques a été menée dans l'emprise de la Place Perdtemps sur une surface d'environ 17 500 m<sup>2</sup>. Cette opération avait pour but de mieux appréhender les vestiges archéologiques romains susceptibles d'être découverts lors de la réalisation d'aménagements futurs. Une fouille de sauvetage partielle avait déjà été réalisée en 2004 lors de travaux menés dans le parking [cf. ASSPA, 88, 2005, p. 360-36;

RHV, 2005, p. 254-255]. Les constructions romaines sont apparues à faible profondeur sous le niveau de la place et un arasement partiel du site est perceptible. Les abords de l'Avenue Viollier présentent probablement le potentiel archéologique le plus intéressant. Les vestiges découverts en sondages consistent avant tout en des rues ou des niveaux de circulation aménagés. Ces chaussées sont a priori romaines, bien que certains de ces aménagements puissent être plus récents. Un axe de rue NO-SE se dessine, parallèle à l'actuelle Avenue Viollier. Un local ou un petit édifice antique a été dégagé dans l'angle ouest de la place. Il est établi dans des remblais de démolition d'état terre et bois scellant la chaussée NO-SE. Cette construction n'est pas antérieure aux années 60/70 apr. J.-C.

Un aménagement lié au travail de la chaux et des remblais issus d'un atelier de forge ont été observés à proximité de la salle communale.

Le bâti romain à Perdtemps était sans aucun doute intégré au tissu urbain et devait constituer un des faubourgs de la colonie. Ce quartier était probablement à vocation mixte : résidentielle et artisanale.

Christophe Henny

Investigations et documentation : Archeodunum.  
Rapport : Christophe Henny, Nyon. Place Perdtemps, parcelle 303. Int. 11113 / Aff. 1008. Rapport de sondages archéologiques du 7 au 23 juillet 2014, Archeodunum SA, Gollion, octobre 2014.

## NYON

Avenue Viollier 22 (parcelle 250)

District de Nyon

CN 1261 – 507 575 / 137 700

Époque romaine

Habitat, égout, puits

Cette fouille a été réalisée en avril-juin et septembre 2014 dans une surface d'environ 450 m<sup>2</sup> encore libre de construction en périphérie de l'agglomération romaine.

Les opérations archéologiques menées ces dernières années ont montré que ce quartier, dont les vestiges sont très arasés, devait avoir une vocation artisanale. Les résultats de la fouille de cette année ont dépassé nos attentes, que ce soit au niveau de la conservation des structures ou de la quantité de matériel récolté. Plusieurs états de bâtiments ont été mis

en évidence. Leur fonction exacte, au stade actuel de l'élaboration, n'est pas encore établie. Un grand local excavé a notamment été dégagé ainsi qu'un égout de grand gabarit. Un puits, avec un tonneau comme base de cuvelage, a été également documenté (fig. 23). L'analyse dendrochronologique faite sur les douves indique que les bois, provenant de plusieurs sapins blancs, ont tous une date d'abattage qui n'est pas antérieure à 41 apr. J.-C.

L'occupation du site a dû perdurer jusque dans la 1<sup>ère</sup> moitié du 4<sup>e</sup> siècle.

Christophe Henny

.....  
Investigations et documentation : Archeodunum.  
Rapport : Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerli, CH - Nyon (VD). Avenue Viollier 22. Aff. 1006 / Int. 11064. Douves de tonneau (E29090). Rapport d'expertise dendrochronologique LRD15/R7173, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 1<sup>er</sup> mai 2015.



Fig. 22 NYON – Viollier 22. Vue sud-est de la fouille (photo Archeodunum SA).

## ORBE

Grand'Rue

District du Jura-Nord vaudois

CN 1202 – 530 690 / 175 300

Moyen Âge ? - Époque moderne ?

Egoût – Empierrement

Une surveillance archéologique a été demandée par l'Archéologie cantonale dans le cadre de la réfection des conduites et collecteurs d'eau claire (EC) et d'eau usée (EU) de la Grand'Rue, au cœur de la ville médiévale d'Orbe. Conduite par Catherine Latour, Archeodunum SA, entre avril et octobre 2014, l'opération a mis en évidence la présence de vestiges antérieurs à la configuration urbaine actuelle. Une structure voûtée de 90 cm de hauteur a été repérée entre les n<sup>os</sup> 3 et 19, sur une longueur de 70 m, et a pu être interprétée comme un égout. Elle a été endommagée par des travaux urbains successifs et il n'a pas été possible de la dater. Deux autres structures, en face du n<sup>o</sup> 28 et entre les n<sup>os</sup> 37 et 39, ont également été découvertes. La première, un empierrement repéré dans une tranchée perpendiculaire à la rue, pourrait correspondre à des fondations ou à un élément de drainage. La seconde, observée dans la coupe occidentale de la tranchée, présente un empierrement profond mais ses limites n'ont pas pu être repérées. Sa fonction (drainage, fondation ?) reste problématique. Aucun niveau de circulation ancien n'a pu être mis en évidence. De même, aucune structure n'a pu être rattachée à la tour-porte de la ville « Paillardet » qui se trouve au niveau des n<sup>os</sup> 30-32 et 37 de la Grand'Rue et la fermait alors au nord. Bien que modestes, ces vestiges enrichissent la connaissance de la ville. Leur présence encourage à poursuivre ces opérations de surveillance urbaine qui sont souvent ingrates et techniquement assez difficiles.

Marion Liboutet

.....  
Investigations et documentation : Archeodunum.  
Rapport : Catherine Latour, Orbe. Grand'Rue. Int. 11081 / Aff. 371. Remplacement des conduites de collecteurs EU et EC. Rapport final d'opération décembre 2014, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2014.



Fig. 23 **NYON** – Viollier 22. Fouille du tonneau servant de base au cuvelage du puits St 2480 (photo Archeodunum SA).

## ORNY

Sous-Mormont

District de Morges

CN 1222 – 529 600 / 168 500

Néolithique? - La Tène

Habitat – Aire funéraire

La nouvelle campagne de fouille menée dans le cadre des travaux d'extraction de gravier à Orny a révélé les vestiges inattendus d'un complexe funéraire protohistorique. L'ensemble est implanté au départ de la plaine alluviale du Nozon, à une centaine de mètres des pentes nord-occidentales de la colline du Mormont.

Il s'agit de structures fossoyées délimitant trois espaces distincts qui se développent sur un axe nord-sud (cf. *supra* Etude p. 44-57, fig. 4). Le premier est marqué par un fossé circulaire de datation indéterminée contenant quelques pierres éclatées au feu et de rares tessons de céramique à pâte grossière. Le deuxième correspond à un fossé en forme de fer à cheval, comblé de blocs calcaires, qui a livré un anneau à nodosités daté de La Tène ancienne, ainsi que quelques tessons de céramique. Enfin, le troisième espace est matérialisé par

18 fosses, dont 16 organisées en cercle, qui correspondent à des sépultures adventices également datées de La Tène ancienne.

Malgré le fort arasement du site, le mode de déposition des individus et l'architecture des sépultures peuvent être appréhendés. Celles-ci consistent en fosses étroites, profondes et allongées, qui présentent des traces évidentes d'aménagements en bois maintenus par des pierres de calage. Certaines structures se démarquent par leur caractère particulier, comme l'inhumation simultanée de deux individus ou l'orientation contraire de trois individus.

Ces tombes contenaient les restes de 20 individus, surtout des jeunes femmes et des enfants, dotés de divers éléments de parure, notamment des fibules en bronze et en fer, des anneaux à nodosités, ainsi que plusieurs colliers de perles en pâte de verre colorée, en ambre ou en bronze. Il faut également relever la présence d'éléments plus singuliers, comme une défense de suidé sertie dans un cylindre métallique, une épée dans son fourreau, ou encore un torque et une bague en bronze. La plupart de ces objets appartiennent à un faciès typologiquement homogène de la fin du 5<sup>e</sup> s. av. J.-C.

La disposition des fosses sépulcrales suggère qu'elles ont été creusées autour d'une tombe centrale, dans la masse d'un *tumulus* dont aucune trace ne subsiste. Ce type d'aménagement a été notamment mis en évidence sur d'autres sites du Plateau, comme les cimetières du Löwenberg (FR) et d'Unterlunkhofen (AG). Si la fonction de la structure empierrée occupant le centre de l'ensemble demeure pour l'instant peu claire, il est en revanche probable que le fossé circulaire situé au sud corresponde à l'enclos d'une deuxième sépulture monumentale arasée. La présence d'ossements humains épars dans la terre végétale indique d'ailleurs que des sépultures ont été détruites.

La découverte de cet ensemble s'ajoute à celle d'une tombe à incinération contenant des fragments de disque ajouré en bronze datés du HaD1, identifiée lors des sondages préliminaires de 2012 et la fouille de 2013 (cf. *AVd. Chroniques 2013*, p. 98). Il est donc possible de supposer que le site a été fréquenté de manière régulière sur plus de deux siècles entre la fin du Premier et le début du Second âge du Fer.

Les fouilles ont également permis de confirmer la présence d'une phase d'habitat plus ancienne, représentée par quelques foyers et des fosses qui ont livré de la céramique à pâte grossière non tournée, ainsi que des éclats de silex. Ces éléments pourraient matérialiser une éventuelle phase d'occupation néolithique mais cette hypothèse devra encore être confirmée par datation radiocarbone.

Dorian Maroelli

Investigations et documentation : Archeodunum.

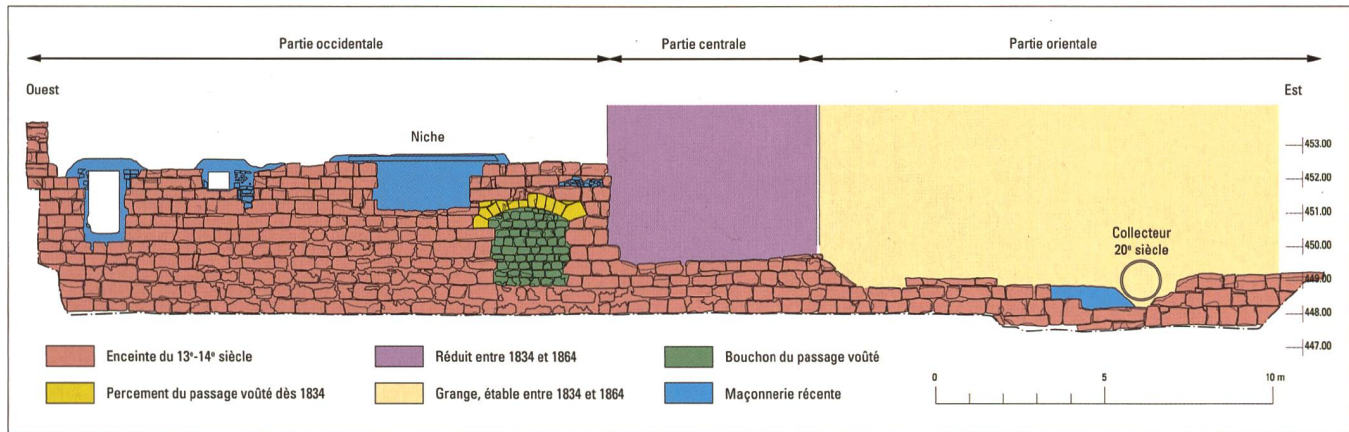


Fig. 24 **PAYERNE** – Derrière la Tour. Elévation de la muraille, face intra-muros, avec l'emplacement de la niche [DAO Archeodunum SA, E. Soutter].

## PAYERNE

*Derrière la Tour*

District Broye-Vully

CN 1184 – 561 693 / 185 793

Moyen Âge - Époque moderne

Rempart – Habitat

Les investigations archéologiques se sont déroulées dans une zone de 1900 m<sup>2</sup>, dans le cadre d'un projet de construction de logements protégés et d'un parking souterrain par la Fondation des Logements Protégés de la Broye.

Pour la période médiévale, un ensemble urbanistique inédit a été mis au jour : la démolition de la villa Cherpillod, érigée dans les années 50, a mis au jour un tronçon de la troisième enceinte de la ville, datée approximativement de la fin du 13<sup>e</sup> siècle. Le fossé défensif associé a également été observé. *Intra-muros*, les vestiges de deux bâtiments partiellement conservés sont peut-être contemporains de l'enceinte.

Le rempart traverse toute la parcelle d'est en ouest sur une longueur de 38 m. Le mur a une largeur de 2 m au niveau des fondations, pour 1,70 m à la dernière assise d'élévation préservée. Son état de conservation est inégal. Il est conservé sur onze assises, représentant une hauteur de 4,60 m, sur un tronçon de 18 m dans la partie occidentale. Dans la partie centrale, le nombre d'assises conservées se monte à quatre, puis décroît jusqu'à

une seule dans la partie orientale où l'enceinte a été détruite entre 1834, date à laquelle l'enceinte a été vendue aux propriétaires riverains, et 1864 pour faire place à des granges, à des réduits et à des étables.

La muraille est construite en grand appareil, monté en tranchée étroite, constitué de blocs de molasse gris-vert liés au mortier de chaux. Le blocage est constitué de blocs cassés et de déchets de taille.

Un tronçon de 21 m a été détruit pour faire place au nouveau bâtiment, mais dans le tronçon de 14 m conservé *in situ*, un passage voûté daté de 1834 au plus tôt a été mis en évidence (fig. 24). Sont également visibles les nombreuses

transformations liées aux constructions civiles qui se sont succédées lorsque le rempart a perdu sa fonction défensive : porte, fenêtre, trous de boulin, crépis, niche décorée d'une frise (fig. 25). En 1954 la villa Cherpillod est construite, utilisant le parement externe du rempart comme mur de façade.

Le fossé défensif, situé à 3,60 m de la muraille, mesure 15 m de largeur pour une profondeur minimale de 2 m. Les bords sont inclinés et le fond, non atteint, est immergé par la nappe phréatique. Une planche découverte au-dessus des strates de sédimentation du fossé atteste son utilisation jusqu'à la fin du 16<sup>e</sup> siècle au plus tard. Contrairement au tronçon mis au jour à Payerne – les Platanes en



Fig. 25 **PAYERNE** – Derrière la Tour. Vue de la niche [dimensions 2,74 m de long sur 1,37 m de profondeur], datée de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> et début du 20<sup>e</sup> siècle. Un carrelage polychrome rouge, noir et blanc recouvre le sol. Les parois sont décorées d'une frise de type néoclassique (orthophoto Archéotech SA).

2007, aucun mur de braise n'a été mis en évidence (cf. *RHV*, 2008, p. 313). L'attribution chronologique des deux bâtiments observés *intra-muros* n'est pas établie avec exactitude. Nous privilégions une occupation antérieure à 1697, date du plus ancien document où figurent des jardins à leur emplacement. La fonction de ces constructions, en raison de leur arasement jusqu'au niveau des fondations et de l'absence de mobilier, reste pour l'heure indéterminée.

La période moderne est représentée par une amenée d'eau en bois implantée au sommet des couches de comblement du fossé médiéval et datée de 1741 au plus tôt et qui a fonctionné au moins jusqu'en 1814, d'après les datations dendrochronologiques. D'après le mobilier qu'elle recèle (semelle en cuir, bouteille, verre, clous industriels), sa durée de fonctionnement devait se prolonger jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle. Un puits daté par dendrochronologie de 1851 au plus tôt a également été découvert. D'après le mobilier découvert dans son remplissage, il a fonctionné jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Ces structures fournissent une image du développement de l'urbanisme hors les murs après 1834, lorsque l'enceinte a été vendue aux propriétaires riverains ; ces derniers ont reçu l'autorisation de percer la muraille pour accéder aux potagers qui entourent la ville.

Une analyse palynologique a révélé un paysage relativement ouvert à proximité du fossé, durant son fonctionnement, constitué pour l'essentiel de vastes prairies probablement destinées à l'activité pastorale ainsi qu'une voie de circulation. L'activité agricole se manifeste particulièrement à travers une arboriculture diversifiée (noyer, fruitiers) et la céréaliculture. Le couvert arboré est uniquement constitué de quelques bosquets à l'échelle locale, de haies parcellaires, qui délimitent les aires destinées à la pâture du bétail, de champs de céréales et de plantations fruitières. La recherche a également révélé la présence de parasites provenant de déjections humaines ou de lisier animal. Ces données contribuent à compléter les informations



Fig. 26 SAINT-PREX – En Marcy. Pièce à hypocauste de l'espace thermal (photo Archeodunum SA).

fournies par les plans cadastraux. Elles permettent pour la première fois d'appréhender l'évolution urbanistique de ce quartier de Payerne du Moyen Âge jusqu'à l'époque actuelle et précisent la connaissance du tracé de l'un des remparts médiévaux le mieux préservé du canton de Vaud.

François Menna

.....  
Investigations et documentation : Archeodunum et Archéotech.

Rapports : Mathias Glaus, Payerne. *Rue à Thomas 9. Mur de ville. Int. 10849. Constat archéologique des élévations*, Archéotech SA, Epalinges, mars 2014.  
François Menna, Payerne. *Rue Derrière-la-Tour (parcelle 231). Projet immobilier de la Fondation des Logements Protégés de la Broye. Int. 10849 / Aff. 335. Rapport final d'opération 17 septembre au 18 octobre 2013 ; 12 décembre 2013 ; 24 au 27 février 2014*, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2015.

## SAINT-PREX

En Marcy

District de Morges

CN 1242 – 524 090 / 148 970

Époque romaine

Villa

Au lieu-dit *En Marcy*, en bordure de la route de Lussy, la réalisation d'un projet immobilier a occasionné la fouille partielle d'une villa romaine, dont l'existence

est connue depuis le 19<sup>e</sup> siècle, à la suite de la découverte d'une mosaïque et de divers objets antiques.

Les vestiges sont étagés sur un coteau assez raide, face au Léman, dont le sommet de la parcelle a subi un phénomène d'érosion. L'existence d'un établissement protohistorique est suggérée par la présence éparse de mobilier précoce dans le paléosol (étude en cours). L'occupation romaine du site est marquée par de multiples états de construction - au moins cinq - suivant des orientations quasiment identiques. Les bâtiments les plus anciens, vraisemblablement en fonction dès le début de notre ère, sont caractérisés par une architecture en terre et en bois, sur sablières basses et poteaux porteurs. Les différentes phases maçonnées se développent ensuite sur deux ailes, chacune dotée d'un portique, encadrant un angle de cour. Un espace thermal est créé en contrebas, au sud-ouest, lors d'une phase de réaménagement du site : deux pièces à hypocauste, dont l'une est remarquablement conservée, sont connectées à un *praefurnium* aménagé avec des blocs de molasse (fig. 26) ; les trois autres pièces du *balneum* sont caractérisées, respectivement, par un mur en abside (fig. 27), un bas de paroi peinte *in situ* et un épais soubassement



Fig. 27 SAINT-PREX – En Marcy. Pièce à abside de l'espace thermal (photo Archeodunum SA).

maçonné (bassin ? citerne ?). Une phase tardive, datée probablement du 4<sup>e</sup> siècle, voit de nombreuses réfections, notamment l'oblitération des hypocaustes et l'installation de canaux chauffants dans l'ancien *praefurnium*. Un bâtiment encore plus récent est également identifié. Ce phasage pourra être précisé par les datations céramologiques. L'analyse dendrochronologique de deux séries de pieux fournit déjà des datations intéressantes :

les bois prélevés sous un mur de terrasse proviennent de chênes dont l'abattage se situe en automne/hiver 11/12 apr. J.-C. et les 10 pieux prélevés sous l'hypocauste proviennent sans doute du même chêne, dont l'abattage se situe en 114 ± 5 ans apr. J.-C.

De manière générale, ces vestiges font certainement partie d'un complexe beaucoup plus vaste, dont le plan reste à déterminer. Les fouilles pratiquées en

2013 immédiatement au sud de la route de Lussy n'ont pas révélé de structure attribuable à la *villa*. À l'ouest, en revanche, le mobilier recueilli dans les vignes adjacentes (céramique, monnaies, tesselles de mosaïque, etc.) suggère l'extension de la *pars urbana* dans cette partie du site. D'autre part, un bâtiment romain dégagé environ 150 m plus au sud, en bordure d'une voie, pourrait être rattaché au même établissement (cf. *RHV*, 108, 2000, p. 151-153 et *RHV*, 109, 2001, p. 238-239).

Romain Guichon

Investigations et documentation : Archeodunum. Rapports : Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerli, CH - Saint-Prex (VD). Fouilles SPL14. Route de Lussy. Rapport d'expertise dendrochronologique LRD15/R7102, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 11 février 2015.

Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerli, CH - Saint-Prex (VD). Fouilles SPL14. Route de Lussy. En Marcy. Rapport d'expertise dendrochronologique LRD15/R7162. Rapport global, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 7 avril 2015.

## YVERDON-LES-BAINS

Avenue des Sports 13

District du Jura-Nord vaudois

CN 1203 – 540 020 / 181 370

Néolithique

Station lacustre

Le projet d'implantation d'une nouvelle station de base de téléphonie dans la région archéologique qui englobe les stations lacustres préhistoriques de la baie de Clendy, classées au patrimoine mondial de l'UNESCO (CH-VD-15), a nécessité un sondage de diagnostic. La situation du projet localisé en bordure de la zone strictement classée, dans la zone tampon qui vise à assurer la protection optimale des sites, autorisait la réalisation de ce sondage. Le sondage mécanique de 4,70 x 1,60 m couvre pratiquement la moitié de la surface menacée de destruction par les travaux. Dans un premier temps, sa profondeur atteint la cote de 428,45 m (-1,60 m), soit 20 cm sous le niveau prévu pour les fondations de l'antenne. Jusqu'à cette altitude, le sondage est stérile et

la stratigraphe montre une succession de niveaux lacustres. La qualité des sédiments et leur implication sur les fondations prévues pour assurer la stabilité de l'antenne de téléphonie, nécessitant l'implantation de micro pieux, nous ont conduit à poursuivre le sondage. Cette opération, réalisée sur la moitié de la surface, a atteint une altitude absolue de 428,85 m environ (-2,20 m); l'arrivée massive de l'eau nous a ensuite empêché de poursuivre en profondeur. Le sédiment enlevé est un limon crayeux gris-bleu, gorgé d'eau, stérile jusqu'à 429,05 m où apparaît un niveau de galets de petit module matérialisant une ancienne plage, dont la base a tronqué un pilotis de bois blanc.

Hormis le petit pilotis, il n'y a pas de vestige archéologique, pas de mobilier et pas de couche organique du type fumier lacustre. Malgré son faible diamètre (6 cm) et son essence (hêtre), le pieu a été prélevé pour un essai de datation dendrochronologique. Les dimensions et la nature du bois, plutôt un piquet qu'un véritable pieu, suggèrent qu'il appartient à une structure périphérique de type chemin d'accès ou palissade. Par conséquent, nous ne nous trouvons donc pas à proprement parler dans un village palafittique, mais plutôt aux abords d'une telle agglomération.

Afin d'évaluer la datation de la découverte, nous avons replacé le sondage dans son contexte (cf. Ariane Winiger, Elena Burri-Wyser, Yannick Dellea, *AVd. Chroniques* 2012, 2013, p. 34-43). Il se situe à mi-distance entre le dernier sondage de l'usine Arkina (actuellement Boxer, site daté du Bronze final) effectué par D. Weidmann en 1972 et la fouille du Garage Martin de 1973. Ce rapprochement permet de proposer une hypothèse pour la datation du pilotis prélevé: la similitude avec le bas de la séquence de la fouille du Garage Martin située à l'autre extrémité du garage au n°13 de l'Avenue des Sports, permet de proposer une datation dans le Néolithique moyen, au Cortaillod tardif ou à une phase plus ancienne de cette culture. Le résultat de l'analyse du Laboratoire romand de dendrochronologie

est conforme à nos attentes avec, pour ce hêtre, un abattage (avec réserves) donné en automne/hiver 3583/82 av. J.-C.

Ainsi, le sondage destiné à évaluer et limiter les impacts au site classé Unesco, a augmenté nos connaissances dans cette zone, par ailleurs très bien documentée grâce aux diverses fouilles et sondages réalisés depuis la fin des années 1960.

*Ariane Winiger et Yannick Dellea*

.....  
Investigations et documentation : AC.  
Rapports : Ariane Winiger, Yannick Dellea, *Yverdon-les-Bains. Av. des Sports 13, rapport de sondage: Antenne Orange-Sunrise, Préavis CAMAC 140825*, Archéologie cantonale, Lausanne, août 2014.  
Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerly, Christian Orcel, *Rapport d'expertise dendrochronologique LRD 14/R7065*, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 17 septembre 2014.

---

## YVERDON-LES-BAINS

*Rue des Philosophes 19*

District du Jura-Nord vaudois  
CN 1203 – 539 420 / 180 753

La Tène

*Rempart (fossé)*

---

La construction d'une véranda et l'agrandissement de la cave d'une maison située au n°19 de la rue des Philosophes à Yverdon-les-Bains ont occasionné une fouille archéologique sur une surface de 40 m<sup>2</sup>. Située dans un secteur déjà bien documenté par des opérations antérieures menées pour la plupart dans les années 1990, la parcelle présente un important arasement des couches archéologiques. Aucun vestige en lien avec le *vicus* antique d'*Eburodunum* ou avec la nécropole tar-do-antique et alto-médiévale du Pré de la Cure n'y est conservé. L'épais remblai moderne observé sur toute la surface de la fouille est peut-être contemporain de la construction de la maison actuellement en place. Il recouvre directement le comblement pierreux d'un large fossé en lien avec les aménagements défensifs de la fin de l'âge du Fer. Les observations réalisées sur cette structure, dont les limites latérales sont situées hors de l'emprise de la fouille, confirment qu'il s'agit du prolongement d'un fossé mis au

jour en 1990-1991 quelques dizaines de mètres plus au nord, au n°13 de la même rue (cf. *RHV*, 1992, p. 250-252).

Large d'une dizaine de mètres et profond d'environ un mètre, il est en partie comblé par des pierres issues de la démolition du rempart celtique daté de 80 av. J.-C. et dont le tracé est situé à moins d'un mètre plus à l'ouest. Comme lors de la précédente fouille, quelques fragments de fiches en fer servant à consolider l'armature en bois de la muraille celtique ont été découverts. Les comblements inférieurs du fossé sont constitués de couches de sables ou de limons organiques. Une observation similaire avait déjà conduit C. Brunetti à formuler l'hypothèse d'un ensablement progressif et d'un passage occasionnel d'eau dans cette structure. Une étude palynologique réalisée cette année sur un échantillon prélevé dans l'un de ces comblements inférieurs tend à confirmer l'hypothèse. Elle donne en outre un éclairage important sur l'environnement naturel de ce secteur à la fin de l'âge du Fer, qui était de toute évidence de nature marécageuse et dépourvu de toute culture céréalière à proximité de la structure.

Un second fossé, peut-être moderne, recoupe en partie le premier. Mais impossible à dater plus précisément, il n'a pu être rattaché à des vestiges ou à des aménagements déjà connus dans le périmètre.

*Clément Hervé*

.....  
Investigations et documentation : Archeodunum.  
Etude palynologique : Catherine Latour, Archeodunum.  
Rapport : Clément Hervé, *Yverdon-les-Bains. Rue des Philosophes 19. Int. 11108 / Aff. 539. Rapport de fouille archéologique juin 2014*, Archeodunum SA, Gollion, octobre 2014.